



Adaptation du pilier 3

Intervention 4 – NER22004

Approche Intégrée Sécurité-développement
Torodi 2023-2026

Version Janvier 2023

AVENANT 2 - Portefeuille Pays Niger

Table des matières

Table des matières	1
Liste des abréviations	2
Composition du portefeuille	4
Adaptation au niveau de la réserve en tant que pilier 3.....	4
Justification pour une révision du pilier 3	5
Préambule et résumé exécutif	5
Activation de la réserve en tant que Pilier 3 – Intervention 4 Approche intégrée sécurité-développement Torodi	6
1. Contexte spécifique	6
2. Principes stratégiques de l'intervention.....	9
3. Logique d'intervention.....	12
4. Activités prévues.....	16
5. Groupes cibles et zone d'intervention.....	23
6. Partenariats et synergies	24
7. Modalités de mise en œuvre	26
8. Thèmes transversaux spécifiques pour Pilier 3 - intervention 4	31
9. Décomposition du budget de l'Intervention 4 Pilier 3, partenaires et modes de contractualisation.....	33
10. Hypothèses, risques, mesures d'atténuation et engagements attendus spécifiques pour Pilier 3 – Intervention 4	35
Annexe 1 : Matrice des indicateurs	41
Annexe 2 : Liste des organisations actives sur Torodi	44
Annexe 4 : Note de concept 3D	47

Liste des abréviations

AMN	Association des Municipalités du Niger
ANFICT	Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales
APCA	Agence de Promotion de Conseil Agricole
CC/SAP	Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
CEG	Collège d'Enseignement Général
CFM	Centre de Formation aux Métiers
COFO	Commission Foncière
COFOCOM	Commission Foncière Communale
COFODEP	Commission Foncière Départementale
COGES	Comité de Gestion
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CS	Centre de Santé
CSI	Centre de Santé Intégré
DRSP	Direction Régionale de la Santé Publique
DS	District Sanitaire
DUE	Délégation de l'Union européenne
Enabel	Agence belge de Développement
EUCAP Sahel	Mission civile dans le cadre de sa Politique de Sécurité et Défense Commune
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAFPCA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle Continue et à l'Apprentissage
FAN	Forces Armées Nigériennes
FCG	Fund for Constitutional Government
FISAN	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FSI	Forces de Sécurité Intérieure
GANE	Groupes Armés Non Etatiques
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
HACP	Haute Autorité pour La Consolidation de la Paix
HIMO	Haute Intensité de Main d'oeuvre
ICCM	Integrated Community Case Management
IM	Intervention Manager
INS	Institut national de la statistique
IRC	Projet Interventions dans le Renforcement des Capacités
MEL	Ministère de l'Elevage
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONN	Operation New Nero
OSV	Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité
P3S	Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel
PDC	Plan de développement Communal
PDES	Plan de développement économique et social
PDR	Plan de Développement Régional
PIA	Plan d'investissement annuel
POS	Plan d'Occupation des Sols

PRADEL	Programme d'appui au développement d'élevage
PRISMA	Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux en Afrique de l'Ouest
PTF	Partenaire technique et financier
RAF(I)	Responsable Administratif Financier (international)
RECA	Réseau national des Chambres d'Agriculture
REPO	Résilience Pastorale à l'Ouest du Niger (projet)
SAF	Schéma d'Aménagement Foncier
SCAPRU	Système Communal d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences
SIFA	Sites Intégrés de Formation Agricole
SIFR	Système d'Information sur le Foncier Rural
SOSESTA	Soutien à la Sécurité et à la Stabilité au Niger
STD	Services Techniques Déconcentrés
SVPP	Services Vétérinaires Privés de Proximité
TEI	Team Europe Initiative
UGP	Unité de gestion du projet

Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous donne **un aperçu concis du nouveau portefeuille bilatéral Pays Niger 2022-2027** et reprend **le budget et la période d'exécution pour l'intervention pilier 3 qui est adaptée dans le présent document.**

Le Portefeuille Pays Niger a été signé le 14 mars 22 pour une durée de 5 ans. Le budget total prévu pour le portefeuille est de 50 millions d'Euros. Le présent document porte sur l'activation du budget de la réserve du Portefeuille, à savoir le nouveau Pilier 3, et son intervention 4 avec 4,5 millions d'euro. Le processus ayant conduit à ces adaptations s'est fait en concertation avec les parties prenantes impliquées aussi bien au niveau des autorités nigériennes que de la partie belge.

Adaptation au niveau de la réserve en tant que pilier 3

Intervention	Période	Budget
Pilier 1 : promotion de la sécurité sociale et réduction des inégalités sociales OG : La population au Niger bénéficie d'une protection sociale grâce à un accès inclusif à des services sociaux de base de qualité dans les domaines de l'enseignement et des soins de santé, y compris la promotion de la planification familiale et de la santé reproductive, et la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre (et les droits de l'homme y afférents) <u>Intervention 1 Intervention Santé (ODD3)</u> OS1 : l'offre de soins est améliorée OS2 : le Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales SP/P/AS dispose d'un modèle assurantiel OS3 : le ministère est plus performant (institution apprenante et de régulateur) <u>Intervention 2 Intervention Education (ODD4)</u> OS 1 : l'accès équitable, la rétention et la qualité des apprentissages des jeunes filles et garçons dans des CEG pilotes sont garantis OS2 : la gouvernance du système éducation est améliorée	2022-2027	25,357 MEUR 17,357 MEUR 8 MEUR
Pilier 2 : développement agropastoral et entrepreneuriat des jeunes OG : La population nigérienne parvient à la sécurité alimentaire, à une résilience renforcée et à une augmentation de ses revenus grâce au développement durable des chaînes de valeur dans l'agriculture et l'élevage, à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois pour les jeunes. <u>Intervention 3 Intervention Développement agropastoral & Insertion des jeunes (ODD2 & ODD8)</u> OS1 : la création de la valeur et des emplois dans les chaînes de valeur ciblées OS2 : l'insertion des jeunes dans des emplois créés au sein des chaînes de valeur OS3 : un environnement favorable au développement des systèmes alimentaires durables	2022-2027	15,6 MEUR
Pilier 3 Intervention 4 Pôle Sécurité-Développement Torodi	2023-2027	3,75 MEUR

Réserve budgétaire	0 MEUR
Expertise (int.)	8,15 MEUR
Financement Gouvernement belge	52,857 MEUR

Ci-dessous un tableau synthétique de programmation budgétaire annuelle indicative en Millions d'Euro

En millions euros	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Programmation budgétaire indicative	5,25	12,62	14,6	12,7	7,67

Justification pour une révision du pilier 3

Il n'y a pas de changement par rapport à la stratégie proprement dite du Portefeuille Pays Niger.

Préambule et résumé exécutif

Fiche projet

Titre de l'intervention	Approche Intégrée Sécurité – Développement Torodi
Durée	44 mois
Zone géographique	Département de Torodi, Région de Tillabéry
Coût total	4.500.000 EUR Intervention: 3 752 000€ (expertise internationale: 748 000€)
Partenaire de la mise en œuvre	Enabel
Bénéficiaires	Les institutions publiques du département de Torodi (préfectures, autorités locales, entités déconcentrées) qui seront appuyées pour redéployer ou augmenter les services publics en faveur des citoyens et des populations sur le territoire du département.
Objectif général (OG)	L'objectif de l'intervention est d'appuyer et d'accompagner la stratégie nigérienne de stabilisation et de renforcement de la présence de l'Etat dans le département de Torodi.
Objectifs spécifiques (OS)	La population du département de Torodi bénéficie d'un environnement stabilisé, d'une cohésion sociale renforcée et d'un meilleur accès aux services publics de base.

Résultats intermédiaires attendus	1. Les communes de Torodi et Makalondi sont accompagnées dans la préparation, la rédaction et l'adoption de leurs PDC et PIA dans une approche de dialogue participatif avec les populations (y compris les populations nomades) ; 2. Les autorités locales (préfecture, communes) sont appuyées dans la mise en œuvre de leurs PDC et PIA dans le respect des orientations définies par les autorités nationales ; 3. Les autorités locales sont appuyées dans la réalisation d'actions à impact rapide renforçant le rôle et la présence de l'Etat sur le département ; 4. Les acteurs locaux sont accompagnés et soutenus dans les activités de gouvernance locale, de dialogue social (dialogue entre garso, rugga et chefs coutumiers), de prévention et de gestion de conflits communautaires (appui aux commissions foncières, caravanes de la paix), de cohésion sociale et de consolidation de la paix (appui à l'état civil et la judiciarisation des contentieux fonciers) etc. 5. La Police Nationale dispose d'un environnement professionnel sécurisé permettant la réalisation de ses missions de sécurisation des populations (sur financement Européen).
Marqueurs CAD¹	• Bonne gouvernance et participation citoyenne
Codes CAD	• 151 – Gouvernance générale (redevabilité des institutions publiques): 50% • 152 – Conflits, paix et sécurité: 50%

Activation de la réserve en tant que Pilier 3 – Intervention 4 Approche intégrée sécurité-développement Torodi

1. Contexte spécifique

Le projet sur l'approche intégrée sécurité-développement Torodi s'inscrit résolument dans la stratégie du Niger que toute politique de défense et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme est accompagnée de programmes de développement permettant d'améliorer durablement les conditions de vie des populations et à l'Etat d'assurer ses fonctions régaliennes et ainsi de renforcer la confiance des populations en leurs structures étatiques et de dynamiser l'économie. Ces actions sont complémentaires aux actions militaires menées par les Forces Armées Nigériennes. La mise en œuvre de programmes de développement et le redéploiement de l'Etat et des services publics dans les zones affectées constituent le pendant indispensable aux actions militaires. Par ailleurs, un appui complémentaire nécessaire aux FSI sera soutenu par l'Union Européenne.

L'instruction de la composante Paix-Sécurité Développement Torodi a été soutenue par un processus marqué par diverses études permettant de lever et d'affiner les conditions

¹ <http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/listesdecodesducadetsnpc.htm>

opérationnelles, de définir les domaines d'action et de cadrer les modalités d'intervention au contexte spécifique du département de Torodi.

Aussi, quatre études ont été initiées dans le but de confirmer l'engagement d'Enabel et de la Défense belge dans le département de Torodi : un mapping des acteurs et une analyse d'économie politique du département de Torodi, une analyse des plans et priorités de développement locaux de Torodi, une analyse des paramètres de sécurité ainsi qu'une étude sur la perception du projet par les populations locales ont été établis.

Ces études, nécessaires pour définir l'engagement belge dans la zone de Torodi, sont disponibles et ont contribué à faire évoluer la réflexion sur l'approche et la stratégie de ce projet. Entre temps, la Défense belge s'est engagée à rendre les Forces Armées Nigériennes (FAN) plus résilientes et autonomes dans la lutte contre le terrorisme. S'agissant d'un engagement mutuel, dans une perspective 3D, l'engagement de la défense, de la diplomatie et du développement s'inscrit dans une dynamique de complémentarité où les actions de ces 3 entités doivent s'organiser en étroite concertation, pour garantir une meilleure articulation et un renforcement mutuel. La composante Pôle Paix-Sécurité-Développement Torodi a donc été formulée et engagée avec un léger décalage par rapport au reste du portefeuille et est mobilisée via la réserve du portefeuille.

Eléments d'économie politique

La situation qui prévaut dans le département de Torodi est indéniablement constituée d'un système complexe qu'il convient d'analyser et de comprendre pour prétendre y agir efficacement.

Le département de Torodi est particulièrement cosmopolite et caractérisé par une dynamique de peuplement particulière. Aux populations peuls et gourmantchés, qui habitent historiquement la zone, par-delà ses frontières actuelles, sont venues s'ajouter des populations du Nord de la région de Tillabéry, notamment djermas. D'autres populations, touaregs et haoussas, issues d'autres zones du Niger ont complété plus récemment la carte ethnolinguistique du département. La zone est caractérisée par une pression et des tensions sur les ressources foncières que l'évolution des modes de propriété et d'accès à la terre n'ont pas résolu.

Essentiellement agricole, la zone accueille dans sa partie ouest d'importantes forêts classées qui constituent tout à la fois une ressource jadis abondante en bois, notamment vendue pour alimenter Niamey, et une zone de refuge pour des groupes de bandits/ coupeurs de route qui sont implantés depuis quelques années dans le département. Sur le plan hydraulique, le département de Torodi est constitué d'un maillage d'affluents temporaires du fleuve Niger. La plaine qui constitue l'essentiel du département se transforme en un chapelet de terres difficile / impossible d'accès, en saison des pluies.

Cette géographie physique de la zone associée à la faiblesse des moyens de l'Etat et aux limites des processus de décentralisation expliquent, plus qu'ailleurs au Niger, une présence de l'Etat plutôt concentrée dans les centres urbains situés le long de la RN6 et un maillage largement distendu en brousse. La faible empreinte de l'Etat et l'exigüité de ses moyens ne lui ont pas permis de régler les défis importants auxquels les populations de la zone font face, notamment les problèmes d'accès au foncier, de sécurité des biens et des personnes liés au banditisme mais aussi à certaines violences basées sur le genre (rapt, mariages forcés et viol).

Cette *présente absence de l'Etat* et la faiblesse des solutions proposées ont constitué une ressource favorable à l'installation des groupes djihadistes qui ambitionnent d'étendre leur emprise sur le département.

Le déploiement des groupes djihadistes, initialement sous l'impulsion de groupes de la sous-région (Mali et Burkina Faso essentiellement) s'est progressivement *endogénéisé*, avec le passage des acteurs nigériens d'une fonction de supplétifs à celle de membres actifs. Le recrutement s'est étendu progressivement des auxiliaires aux coupeurs de route puis à un enrôlement au sein des villages autochtones. L'emprise des groupes repose moins sur une maîtrise physique de l'espace et une implantation dans les villages que sur un système très performant et réactif d'informations et de renseignement, une mobilité importante depuis leurs zones de replis (brousse et forêts) et une capacité à se fondre facilement au sein de la population.

Le point d'entrée des groupes sur la scène locale est la destruction progressive des symboles de l'Etat nigérien, à commencer par les écoles (et à l'exception notable des services de santé), et un ciblage des personnes ayant servi comme auxiliaires et de source d'information de l'Etat dans la lutte contre les coupeurs de route (groupements d'auto-défense). Cette action de destruction et de ciblage d'individus conduit généralement à un déplacement des populations vers les zones urbaines. L'imposition de règles vestimentaires, religieuses et sociales permettent un camouflage des groupes au sein de la population. En contrepartie de la soumission à ces règles, les groupes organisent graduellement la réponse à des problèmes récurrents des populations : accès à la terre (celui qui la travaille la possède désormais), les vols (restitution des biens volés et exécutions des voleurs / coupeurs de route qui sont désignés comme ennemis au même titre que les FDS), les viols (exécution des violeurs), règlement des conflits...

En l'absence de l'Etat, cette stratégie des groupes repose sur l'acquisition d'un quasi-monopole de la violence dans les zones sous leur emprise, une « absente présence » relayée par leur mobilité, leur invisibilité et leur système d'information qui alimente la crainte/peur/terreur des populations. Cependant, il convient de ne pas réduire leur action à la terreur et considérer le modèle de gouvernamentalité qu'ils déploient tout à la fois en excluant les incarnations de l'Etat (école, justice, police et armée...) et en s'articulant avec certaines (continuité des services publics de santé, des auxiliaires d'élevage...).

Réponse de l'Etat et acteurs internationaux

Cette dynamique de violence et le déploiement d'un proto-état basé sur une lecture wahhabite de l'islam fait l'objet d'une réponse double par l'Etat du Niger. La première est une tentative d'endiguement des groupes, pour limiter leur mobilité et réduire leurs capacités financières et logistiques, qui a pris la forme (i) d'un régime d'Etat d'Urgence, dont les contours sont mouvants en droit comme en pratique, et qui a durement impacté les populations, et (ii) d'une recomposition du dispositif militaire dans la zone. La seconde est une stratégie de refoulement, initiée avec la volonté d'un renforcement de l'Etat, déconcentré et décentralisé, notamment par une offre de service renforcée dans le cadre d'une stratégie portée notamment par la HACP. Mais le retour de l'Etat garant de la sécurité comme de services publics reste difficile et inefficace, et surtout tant celui-ci est structurellement fragile et complexe à reformer et renforcer dans son fonctionnement régalien quotidien.

Aussi, le défi à relever est double : répondre aux défaillances structurelles de l'Etat dans les zones où il est encore déployé et en faire un moyen de reconquête.

La faisabilité et les résultats de cette stratégie sont cependant extrêmement complexes et l'Etat peine clairement à engranger des résultats significatifs. On doit bien constater que l'emprise des GANes sur les territoires s'accroît malgré les mesures prises par l'Etat. De plus, la mise en œuvre de cette approche, en plus de la faiblesse structurelle de l'Etat, doit faire face à des dynamiques de l'aide extérieure qui peinent à se coordonner, que ce soit au niveau de l'appui à la défense comme des partenaires de développement et encore plus de ceux de l'aide humanitaire.

Car la stratégie de renforcement de l'Etat reste concurrencée par une multiplication d'acteurs et d'interventions, notamment dans le domaine de l'urgence, qui ciblent unilatéralement certains besoins ou populations spécifiques, souvent en contournant l'Etat et donc en contribuant à l'affaiblir un peu plus.

Considérations sécuritaires

En décembre 2021, la Défense belge a mené une étude sur la perception des acteurs externes par les populations et acteurs locaux. Il en ressort que les populations ont une perception largement favorable des ONGs et acteurs de développement et pensent majoritairement qu'elles ont un impact positif sur la situation. D'un côté, 95% des personnes consultées pensent que la présence de forces de sécurité locales améliore la sécurité et 92% se disent à l'aise ou très à l'aise par rapport à la présence de forces de sécurité locales. De l'autre, 22% pensent que la présence de militaires étrangers n'améliore pas la sécurité, 35% sont sans avis et 42 % pensent que cela a un peu ou beaucoup d'impact. Il a été noté que 48% sont contre le retrait des forces de sécurité étrangères, 29% sont sans avis et 23% sont favorables à leur retrait.

La Défense belge a parallèlement mené une analyse de la situation sécuritaire qui alimente la stratégie, le mode opératoire et la coordination des intervenants belges dans ce dossier.

2. Principes stratégiques de l'intervention

Cette intervention pilote et innovatrice dans sa dimension multidimensionnelle intervient dans un contexte volatil auquel il convient de pouvoir s'adapter de manière souple et flexible. Ce chapitre décrit quelques principes stratégiques qui, au-delà du cadre (logique), de l'intervention devront guider son action tout au long de l'exécution.

Capacité de suivi et d'adaptation permanente au contexte

Une intervention dans le département de Torodi est tout à la fois complexe, difficile à déployer et à faire évoluer et, en même temps riche d'un grand potentiel. Les conditions de sécurité dans la zone impliquent de repenser un certain nombre de logiques d'intervention, favorisant des approches hybrides laissant une part importante à l'appui à distance. Paradoxalement, ce type d'intervention requiert un suivi de proximité, fin et compréhensif. De la même façon, la complexité et la volatilité de l'environnement de Torodi en impliquent une compréhension et un suivi encore plus fins que dans d'autres contextes. La collecte d'information de manière très régulière dans la zone doit alimenter les réflexions et le pilotage stratégique du projet. Cette approche permettra de faire un suivi du contexte et d'explorer des objets ad hoc qui pourraient intéresser l'approche, ce qui alimenterait le positionnement du projet, ses orientations et choix stratégiques, tout comme ses activités courantes.

Un ancrage et un pilotage institutionnels forts au niveau local en lien avec le niveau national

L'intervention s'inscrit dans la stratégie nationale du Niger portée par le MID² et la HACP au niveau national. La HACP a en effet pour mandat de coordonner l'ambition et la stratégie de retour d'un l'Etat prestataire de service. Agissant dans une perspective territoriale définie, l'intervention s'inscrit au niveau local dans le cadre du Conseil départemental de sécurité qui assure la coordination du dispositif de sécurité pour le département de Torodi. Les rencontres du

² En tant que responsable de l'administration territoriale et de la sécurité publique, le Ministère de l'Intérieur est lead dans le domaine de la stabilisation et de la sécurité intérieure.

Conseil départemental de sécurité se déroulent en restreint chaque semaine et en format élargi à la fin de chaque mois. Il peut y avoir également des rencontres extraordinaires en fonction des données sécuritaires du département. Les rencontres organisées et dirigées par le préfet, étaient au départ organisées en restreint autour des FDS, des députés de la zone et des maires. Dans un souci de gestion inclusive de la sécurité et de participation communautaire, le conseil a été élargi aux acteurs communautaires y compris les chefs des villages qui vivent dans les zones dites “rouges”. Au niveau national, un comité de pilotage assurera le pilotage stratégique de l’intervention. Au niveau départemental, la coordination sera assurée par le Conseil départemental de sécurité et de développement.

Une coordination et un alignement des actions de sécurité et de développement

La situation sécuritaire du département et l’emprise importante des GANes nécessitent une réponse articulant sécurité et développement. La situation sécuritaire dans le département de Torodi impacte très sérieusement les activités économiques et les services publics de l’Etat. Dans ces conditions, Etat et groupes djihadistes sont inscrits dans une économie du conflit. Leur relation est complexe, entre attaques, stratégie d’invisibilisation et d’évitement. Il a été relevé la difficulté pour les services publics de l’Etat de se déplacer dans les zones rouges (sous l’emprise des GANes). La difficulté de mouvement des populations et la réduction de leurs activités économiques (notamment à cause de l’état d’urgence renouvelé régulièrement depuis 2018 qui limite notamment les déplacements dans le département) alimentent l’insécurité et l’emprise potentielle des GANes.

Dans ce cadre, les mesures d’exception qui prévalent de part et d’autre ont lourdement impacté globalement la vie des populations et plus spécifiquement la délivrance des services publics, mais aussi la gouvernance de proximité (communes et chefferie).

La réponse aux défis et enjeux du département ne peut donc être seulement sécuritaire au risque de perdre la confiance des populations. A l’inverse, une réponse développementale sans sécurité n’est pas envisageable. La sécurité est un préalable au développement dans cette zone.

L’insécurité empêche le fonctionnement de l’Etat et alimente /renforce le discours des djihadistes sur l’incapacité de l’Etat à répondre aux attentes et besoins des populations.

Dans ce cadre, Enabel et la Défense belge contribuent à l’amélioration de la sécurité dans la région par leurs appuis au renforcement des capacités des Forces de Sécurité Intérieur et des Forces Armées Nigériennes. Aussi, le rôle du Conseil départemental de sécurité sera important dans la priorisation des activités ayant un impact direct et rapide sur les tensions et la sécurité dans la zone (aménager et gérer les aires de pâturage, couloirs de transhumances et les marchés à bétail, prévenir la vente de bétail volé, prendre en charge les personnes déplacées et la scolarisation des enfants dans les centres de regroupement initiés pour accueillir les enfants dont les écoles ont été détruites ou fermées, assurer la formation des jeunes y compris la lutte contre la déscolarisation par la promotion de l’apprentissage des métiers). L’importance de prioriser l’école découle de la nécessité de déconstruire le discours des GANes alimenté par la déscolarisation et le désœuvrement qui en constituent un terreau fertile.

Une approche 3D au service du nexus sécurité-développement nigérien

Le concept et le modèle Nexus, impulsé au niveau global, a été réapproprié par les autorités nigériennes qui en proposent une lecture intéressante. La volonté du gouvernement du Niger imprimée par le décret du 29 Juin 2018³ instaurant le Comité Tripartite de Haut Niveau sur le Nexus Urgence-Développement (CTHNN) vise à sortir des approches disparates en proposant

³ Il s’agit du Décret N° du 29 Juin 2018 portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité Tripartite de Haut Niveau sur le Nexus Urgence-Développement.

cette grille de lecture nationale et mérite d'être soulignée et appuyée dans le cadre du projet. Elle a le mérite de penser l'ensemble des interventions à l'aune du temps long et des conséquences sur le développement. Cette approche n'est pas figée. Encore largement labile, elle fait l'objet d'une mise en pratique par certains acteurs ⁴ dont la HACP, et d'une déclinaison en fonction des contextes.

Cette approche a le mérite de proposer un cadre d'alignement fondé sur des analyses nationales. Elle capitalise sur l'histoire nigérienne, ancienne et récente, et prend en compte les limites des entrées sécuritaires. Elle intègre le fait que la réponse militaire qui a été engagée depuis le début de la crise par l'État et ses partenaires n'a rencontré que des succès limités. Cette réponse militaire a contribué à créer des zones grises où les populations qui acceptent de rester sur place sont obligées de développer de stratégies d'ambivalence pour survivre. L'ambivalence renvoie ici au fait que les habitants/citoyens sont obligés de trouver un équilibre entre la collaboration avec les FDS et la satisfaction des exigences des djihadistes. Cet équilibre précaire⁵ ne saurait être déterminé / orienté par des acteurs extérieurs dont la légitimité est essentiellement technique et financière. La stratégie Nexus formulée par le gouvernement entérine la nécessité de trouver d'autres stratégies de lutte. L'une des options choisies donc depuis quelques années par les autorités nigériennes est d'articuler ces interventions, entre autres, autour du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) et de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP). La présence de ces deux institutions, notamment de la HACP aux réunions de partage des analyses de terrain et aux consultations avec les acteurs pour la préparation de l'intervention souligne tout à la fois l'intérêt et les possibilités d'un travail conjoint.

S'inspirant de la longue et riche expérience de la HACP, l'intervention s'inscrira nécessairement dans la dynamique que les autorités du Niger cherchent à impulser et invite à intégrer l'approche 3D à l'approche nationale pour s'aligner sur la stratégie nigérienne basée sur l'inclusivité et les services publics / communs pour créer les conditions d'un rétablissement de la paix. (3D => N3D).

Appuyer une visibilité et présence de l'Etat sur Torodi/nécessaire invisibilité de l'action belge

La trop grande visibilité d'intervenants extérieurs sur le terrain constituerait un risque majeur d'embrasement de la situation par l'alimentation du discours des djihadistes et renforcerait certaines logiques délétères. Le focus doit être mis sur la visibilité de l'action du gouvernement et une invisibilité sur le terrain de l'appui externe.

La stratégie des djihadistes repose sur la violence dans les zones sous leur emprise, leur mobilité et leur système d'information. Une présence des forces étrangères même en civil serait détectée et pourrait aggraver la situation. L'invisibilisation (remote) de la présence (militaire) occidentale constitue, à bien des égards, une condition critique du déploiement de l'intervention.

Au regard des dynamiques de conflictualité dans la zone de Torodi, il convient de faire en sorte que le renforcement de la présence de l'Etat ne soit pas perçu comme une épreuve de force avec les djihadistes et surtout pas comme une intervention poussée par des acteurs extérieurs. Il s'agit de ne pas donner aux djihadistes l'occasion de renforcer leur mobilisation autour du discours anti-occidental. Pour que la stratégie de renforcement de la présence de l'Etat soit réussie, elle doit passer par un appui aux services techniques communaux et départementaux mais aussi à

⁴ La dimension tripartite de l'institution fait appel aux 3 parties dont le Gouvernement, les acteurs humanitaires et ceux de développement.

⁵ « Les opérations militaires ont été les premières solutions envisagées. Au début, on avait des gens qui appelaient pour nous donner des informations sur les positions des djihadistes. Mais quand les djihadistes ont commencé à tuer les informateurs, c'est devenu très difficile d'avoir des informations, parce que les gens ont peur et si on les prend, ils sont laissés à eux-mêmes » (Responsables FDS à Torodi, août 2021)

travers le développement d'approches communautaires. Il convient donc d'envisager un continuum opérationnel dont les modalités sont acceptées par les acteurs.

Et dans la mesure où les djihadistes sont susceptibles d'accepter certaines interventions quand elles servent les intérêts des communautés, une combinaison d'une intervention d'acteurs communautaires/services techniques peut être recherchée pour faciliter l'accès aux services les plus essentiels aux populations, quelle que soit la zone dans laquelle elles se situent. Dans ce cadre, une articulation fine et un relais par les maires, issus de la zone et bien plus connectés et informés des dynamiques locales que les autorités préfectorales et certains services d'Etat, est à trouver.

3. Logique d'intervention

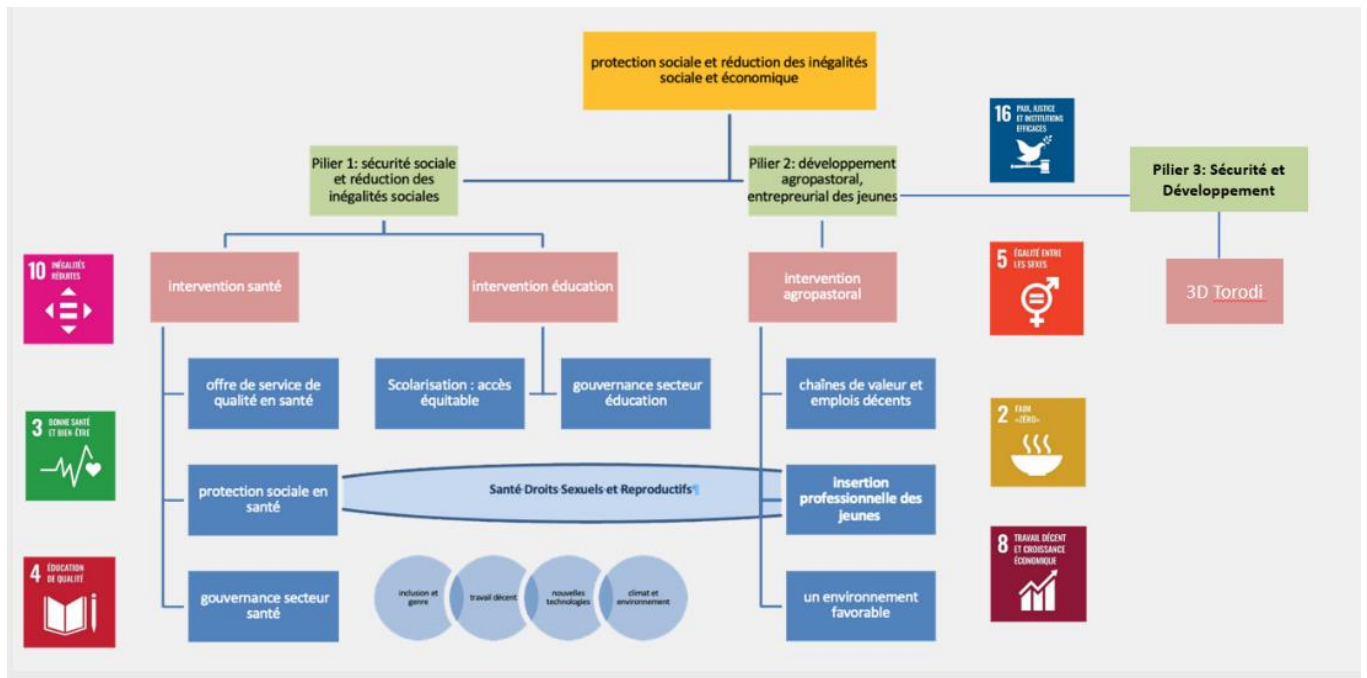
Faisant partie intégrante du nouveau portefeuille bilatéral Belgique Niger 2022-2027, cette intervention contribue à la stratégie de coopération entre le Royaume de Belgique et la République du Niger. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de l'appui à la gouvernance du pays au profit de toutes les populations en général, et des populations vulnérables en particulier. Elle s'aligne sur les principes promus par la coopération belge dans les situations fragiles, son positionnement stratégique au Sahel, les orientations du Plan de Développement Economique et Social⁶ (PDES 2022-2026) et de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035, la Stratégie Intégrée de l'UE et la Note politique Sahel, et enfin la Stratégie Enabel 2030.

Le portefeuille bilatéral 2022-2027 s'inscrit d'une part dans la continuité et introduit des domaines et des secteurs novateurs tels que l'approche intégrée paix-sécurité-développement. Ce portefeuille pays vise la protection sociale et la réduction des inégalités sociales et économiques à travers 3 piliers complémentaires :

- Un pilier social (pilier 1), qui promeut la sécurité sociale et la réduction des inégalités sociales en santé et en éducation
- Un pilier économique (pilier 2), qui promeut le développement agropastoral et l'entrepreneuriat des jeunes et réduction des inégalités économiques
- Un pilier sécurité et développement (pilier 3), avec la présente Action

Le schéma ci-dessous synthétise la logique d'intervention du portefeuille bilatéral :

⁶ <http://www.finances.gouv.ne/index.php/une/879-adoption-du-plan-de-developpement-economique-et-social-pdes-2022-2026>



L'objectif de la présente intervention est d'appuyer et d'accompagner la stratégie nigérienne de stabilisation et de renforcement de la présence de l'Etat dans le département de Torodi.

L'objectif spécifique de l'intervention s'articule comme suit : la population du département de Torodi bénéficie d'un environnement stabilisé, d'une cohésion sociale renforcée et d'un meilleur accès aux services publics de base.

En effet, la sécurité est le préalable indispensable à toute action de développement durable. Afin de permettre à l'Etat nigérien de pouvoir assurer ses fonctions régaliennes et en particulier de pourvoir garantir une protection sociale et la réduction des inégalités socioéconomiques aux groupes les plus vulnérables, il s'avère crucial d'accompagner le gouvernement du Niger dans ses efforts de stabilisation et de redéploiement dans les zones les plus sensibles.

La complémentarité d'actions entre les acteurs belges de la Défense, de la Coopération au développement et des Affaires Etrangères se décline comme suit :

- ✓ La Défense belge œuvrera à l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens de la région de Torodi par le renforcement des capacités des Forces armées nigériennes afin de les rendre plus résilientes et autonomes à travers un soutien qui devrait se matérialiser par le don de matériel, l'aide à la construction d'un poste de commandement et des activités de conseil ;
- ✓ La coopération bilatérale belge contribuera au renforcement des capacités des structures de l'Etat actuellement présentes dans le département. Cette composante comprend un appui au nécessaire renforcement du déploiement des forces de sécurité intérieure dans le département. Les acteurs locaux seront accompagnés et soutenus dans les activités de gouvernance locale, de dialogue social et de développement économique et social ;
- ✓ La diplomatie belge permet d'inscrire cette approche dans une politique cohérente avec les directions prises nationalement. L'ambassade à Niamey qui représente la Belgique auprès du gouvernement nigérien assurera et coordonnera le dialogue politique avec les autorités nigériennes.

L'analyse de terrain permet d'actualiser un certain nombre de priorités définies dans les plans de développement communaux (qui doivent être réactualisés) et de proposer un certain nombre d'activités qui pourraient faire l'objet d'une approche d'assistance technique de la Belgique. L'approche à déployer devra être tout à la fois souple et inscrite dans les territoires, au plus près des niveaux pertinents de délivrance des services, c'est-à-dire au niveau des mairies et des services techniques départementaux. L'idée serait d'appuyer la réalisation des objectifs prioritaires définis par les services techniques et les communes dans les plans d'investissement annuels dans des domaines comme :

1. la formation et l'emploi des jeunes, notamment en engageant un travail sur les enjeux de sécurité alimentaire, en particulier autour des activités de maraîchage ;
2. l'accès à l'eau pour les populations et le bétail à travers des forages ;
3. le renforcement de la continuité et la qualité de l'offre de service public en matière de santé humaine et animale, à travers l'appui aux services techniques et le renforcement des approches communautaires (santé communautaire, ICCM, auxiliaires d'élevage, combinaison des interventions...) ;
4. la restructuration et le fonctionnement de certaines structures clefs, notamment les marchés, pour assurer la commercialisation des produits mais aussi améliorer les recettes des communes, lourdement impactées par l'impossibilité de lever les taxes dans les zones sous emprise des groupes ;
5. l'éducation, et notamment les enjeux de rescolarisation et de maintien dans les cursus des enfants dont les écoles ont été détruites ;
6. l'appui aux forces de sécurité intérieure (la police dans une première étape du projet), en vue de renforcer la confiance des populations, ce qui est notamment conditionné par la qualité du travail de sécurisation qu'elles peuvent fournir.

L'intervention a pour objectif d'appuyer la stratégie nigérienne d'assurer la présence et la visibilité de l'Etat dans les zones insécurisées et sous emprise des GANes dans le département de Torodi. L'intervention s'inscrit dans la volonté et la stratégie du Niger d'un renforcement de l'Etat, déconcentré et décentralisé, notamment par une offre de service renforcée dans le cadre d'une stratégie portée notamment par la HACP. Cette stratégie de maintien et de redéploiement de l'Etat comprend un volet militaire caractérisé par un renforcement important de la présence des forces armées nigériennes dans la zone des 3 frontières. L'opération Niya (qui fait suite à l'opération Saki2) se caractérise par un renforcement conséquent de la présence de militaires nigériens dans la zone et notamment à Torodi. Le retour de l'Etat, garant de la sécurité comme de services publics, reste difficile tant celui-ci est structurellement fragile et complexe à reformer et renforcer dans son fonctionnement quotidien. La faible empreinte de l'Etat ne lui a pas permis de régler les défis importants auxquels les populations de la zone font face, notamment les problèmes d'accès au foncier, d'accès aux marchés et aux opportunités économiques, de sécurité des biens et des personnes liés au banditisme mais aussi à certaines violences liées au genre (rapt, mariages forcés et viol).

La logique d'intervention (alignée sur la stratégie nationale du Niger) repose sur le déploiement et le renforcement coordonné des FAN (avec l'appui conséquent de la Défense belge) pour lutter contre l'avancée des groupes djihadistes, des forces de sécurité intérieure (Garde Nationale soutenue par COGINTA sur financement européen, Police nationale soutenue par Enabel dans le cadre d'une soumission de financement à l'UE sur AAP 2021 et Gendarmerie Nationale soutenue par Enabel qui fera l'objet d'une demande de financement sur AAP 2023) pour protéger les populations et leurs biens, des services et de l'autorité de l'Etat pour garantir la pleine et entière jouissance des droits fondamentaux. Les actions de sécurité et de développement se complètent et se renforcent mutuellement et doivent être menées de manière stratégique et coordonnée sous

le pilotage du Conseil départemental de sécurité et de développement (CDS) regroupant respectivement les acteurs de la sécurité et les acteurs du développement sous la présidence du Préfet.

Les infrastructures de services publics sont difficiles à déployer et seraient des cibles pour les GANes sans la présence des acteurs de la sécurité. Inversement, le déploiement massif de forces de défense et de sécurité (FDS) sans réponses aux attentes et enjeux des populations en termes de développement anéantirait les efforts de stabilisation et de sécurisation.

Ancrée au niveau local, la logique opérationnelle de l'intervention promeut une approche territoriale, intégrée et transformatrice qui se décline comme suit :

1. les autorités locales (préfet, autorités communales et coutumières) ainsi que les services techniques déconcentrés sont renforcés dans leurs capacités de présence et de visibilité vis-à-vis des populations et dans leurs capacités /obligations de services publics aux populations du département. Ces mêmes autorités sont appuyées dans leurs capacités d'écoute et de dialogue avec les populations du département pour prioriser, planifier et déployer l'action publique dans le département, notamment sur les questions d'employabilité des jeunes, d'accès à l'eau, de santé, d'éducation, de gestion des ressources naturelles et de relations entre les pasteurs et agriculteurs; le comité départemental de sécurité de Torodi est appuyé dans sa capacité à coordonner les actions des forces de défense et de sécurité du département de Torodi et à mener des actions de cohésion sociale, de sensibilisation à la paix, à la résolution et préventions des conflits en impliquant les autorités traditionnelles et religieuses ;
2. les forces de sécurité intérieure sont présentes dans le département pour assurer l'ordre public et la sécurité des citoyens et renforcer la confiance avec les populations de la zone. Ce qui est notamment conditionné par l'obtention de résultats explicites dans la lutte contre les groupes armés non étatiques ;
3. l'action contribue ainsi au retour et à la présence effective de l'Etat dans les zones fragiles, par un appui à la mise en œuvre des services publics de base inscrits dans les PDC et PIA et par l'opérationnalisation du dispositif de sécurité au niveau local, sous la pleine responsabilité des autorités déconcentrées.

Parallèlement, les Forces Armées Nigériennes (FAN) sont déployées de manière significative dans la zone notamment à travers un appui de la défense belge via un don de matériel, l'appui à la construction d'un poste de commandement et des activités de conseil et des formations.

Dans le cadre de l'objectif spécifique, cinq résultats sont prévus :

Résultat 1	Les communes de Torodi et Makalondi sont accompagnées dans la préparation, la rédaction et l'adoption de leurs PDC et PIA dans une approche de dialogue avec les populations ;
Résultat 2	Les autorités locales sont appuyées dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation de leurs PDC et PIA dans le respect des orientations définies par les autorités nationales ;
Résultat 3	Les autorités locales sont appuyées dans la réalisation d'actions à impact rapide renforçant le rôle et la présence de l'Etat sur le département ;
Résultat 4	Les acteurs locaux sont accompagnés et soutenus dans les activités de gouvernance locale, de dialogue social (dialogue entre garso, rugga et chefs coutumiers), de prévention et de gestion de conflits communautaires (appui aux commissions foncières, caravanes de la paix) de cohésion sociale et de

	consolidation de la paix (appui à l'état civil et la judiciarisation des contentieux fonciers) etc.
Résultat 5	La Police Nationale dispose d'un environnement professionnel sécurisé permettant la réalisation de ses missions de sécurisation des populations (sur financement Européen – DTF spécifique)

4. Activités prévues

Résultat 1 : Les communes de Torodi et Makalondi sont accompagnées dans la préparation de leurs PDC et PIA dans une approche de dialogue participatif avec la population

La loi a créé au Niger les collectivités territoriales suivantes : 8 régions et 266 collectivités locales dont 251 communes et 15 arrondissements communaux.

Les collectivités s'administrent librement par des assemblées ou conseils élus qui élisent en leur sein un organe exécutif. L'autonomie d'une collectivité territoriale ne signifie pas indépendance.

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose à son article 9 que « les collectivités territoriales qui exercent leurs compétences sous le contrôle de l'Etat, dans le respect des lois et règlements ainsi que ? Le Niger a besoin de la décentralisation pour élargir et approfondir le processus démocratique engagé et consolider l'Etat de droit à la base ; promouvoir le développement local afin d'améliorer l'offre et l'accès aux services sociaux de base aux populations et responsabiliser les citoyens afin de favoriser une meilleure gouvernance des affaires locales.

Le plan de développement communal (PDC) recense les besoins des villages et tribus de la commune. Sur la base de ces besoins, une stratégie d'action est définie pour une période de 5 ans. Les PDC sont ensuite traduits dans des Plans d'Investissements Annuels (PIA) et ensuite dans le budget de la commune. Le plan pose un diagnostic qui permet de mieux connaître et d'évaluer les ressources communales. Les plans doivent permettre de faire émerger des priorités et des axes d'intervention stratégiques. La pratique a montré que ce n'est pas toujours le cas. Les plans actuels de Torodi et de Makalondi sont arrivés à leurs termes fin 2021 et le contexte des communes a radicalement évolué. Leur renouvellement constitue donc tout à la fois une nécessité, un défi et une opportunité.

L'exercice de rédaction des PDC et le format des PDC lui-même dans le contexte de Torodi doit faire émerger un certain nombre de questions/réflexions.

Il convient d'interroger et de faire émerger une discussion technique et politique, depuis Torodi et pour les zones confrontées à des enjeux similaires, sur le cadre des PDC, leur durée, leur flexibilité (nécessaire), la révision régulière des stratégies et de la planification du développement. L'enjeu est de faire de ces PDC et des PIA une opportunité de dialogue entre les communautés et les autorités communales et d'en faire non pas une liste de projets mais un véritable document de réflexion et d'orientation stratégique. Cette activité constitue un point de départ central de l'intervention.

Activité 1 : Convenir et disposer d'une méthodologie de mise à jour des PDC et PIA dans une logique de dialogue, de participation et d'engagement des citoyens

Il s'agit de dépasser l'exercice administratif et financier de préparations de PDC pour l'adapter à la situation sécuritaire et sociétale de Torodi et en faire un outil de dialogue et de restauration du contrat social entre les autorités locales et les citoyens.

Activité 2 : Appuyer la préparation participative des Plans de Développement Communaux (PDC)

L'UGP accompagnera les communes de Torodi et Makalondi pour faire de la préparation des PDC/PIA un processus participatif en ligne avec l'approche et la stratégie HACP de redéploiement/maintien de la présence de l'Etat dans les zones sous emprise des GAN.

Activité 3 : Appuyer la préparation participative des Plans d'Investissements Annuels (PIA) des communes

Les PDC doivent faire l'objet d'une priorisation et d'une budgétisation annuelle pour être intégré dans le budget d'investissement de la commune au regard des financements disponibles. Cette priorisation est un processus politique qu'il convient de rendre transparent et participatif dans un contexte de renforcement de contrat social entre l'Etat et les citoyens. Le projet appuiera les autorités communales pour rendre cet exercice transparent et participatif.

Résultat 2 : Les autorités locales sont appuyées dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation de leurs PDC et PIA dans le respect des orientations définies par les autorités nationales

L'animation de la mise en œuvre des plans annuels d'investissements des communes constitue la pierre angulaire du (re)déploiement et de la visibilité de l'Etat à travers la réalisation d'infrastructures et de projets visibles et priorisés avec les citoyens. Ce résultat vise à appuyer les communes et leur permettre de mettre en œuvre certains investissements qui vont dans le sens de la continuité ou de l'amélioration des services publics ou de la sécurisation économique et alimentaire des populations. Tous les investissements, priorisés dans le cadre des PDC et PIA, ne pourront être pris en charge dans le cadre de la présente intervention. Il conviendra de prioriser les investissements et les projets ayant un impact sur la résilience des populations, la résolution et la prévention des conflits et la visibilité de l'action publique pour les citoyens.

Ce résultat intégrera des activités de renforcement des capacités des autorités locales pour contribuer à l'amélioration du fonctionnement réel des services publics. Comme les autres services déconcentrés de l'Etat, ceux du département de Torodi souffrent des maux d'une décentralisation non encore aboutie, notamment au niveau budgétaire, en infrastructures et en ressources humaines.

Il s'agira selon toutes vraisemblances de l'amélioration des infrastructures des administrations encore présentes et fort mal logées et équipées, des écoles (et singulièrement la transformation des classes actuellement en paillote en matériaux durables), des marchés, de l'accès à l'eau.... Il s'agira également de développer un volet orienté sur le désenclavement des villages à travers l'amélioration de la traficabilité des routes, tronçons de route et ouvrages d'art qui seront construits en méthode HIMO (Haute Intensité de Mains d'œuvre) bénéficiant aux populations locales tant en termes de renforcement des capacités économiques directes (salaire) qu'indirectes (routes accessibles permettant l'écoulement des productions agricoles, sylvicoles et pastorales).

Les secteurs pouvant bénéficier d'un appui de l'intervention ne sont volontairement pas prédéfinis pour permettre de s'adapter aux priorités locales. Elles pourront couvrir des domaines comme la santé humaine et animale, l'agriculture, l'élevage, l'eau, la formation technique et professionnelle des jeunes, la valorisation des marchés, etc. Nous nous bornons à ce stade à relever les principaux défis et besoins dans les principaux secteurs importants et en lien avec les autres dimensions du portefeuille. L'Unité de gestion de l'intervention assurera le lien avec les expertises d'Enabel dans les autres interventions du portefeuille pour les projets priorisés dans les PDC (éducation, santé, agriculture).

Santé

La commune rurale de Torodi dispose d'un CSI de type II qui est le CSI urbain situé dans le chef-lieu du département et de sept CSI de type 1 et 20 cases de santé. A cela s'ajoute deux salles de soins privés et deux cabinets. Il y existe sept (7) dépôts pharmaceutiques dont deux publics. La

commune de Makalondi, elle, dispose de deux CSI de type II, deux CSI de type I, de 12 cases de santé et de trois salles de soins privés. Deux dépôts pharmaceutiques desservent la commune. Vue l'étendue du département, sa population et sa dispersion, mais surtout les contraintes d'accès en saison des pluies, le nombre d'infrastructures est insuffisant.

Les besoins qui ressortent des PDC dans le secteur de la santé sont multiples, souvent peu réalistes au regard de l'évolution du contexte :

1. Insuffisance des infrastructures sanitaires (CSI, maternité) et nécessité de transformer des CS en CSI,
2. Mauvais état des infrastructures existantes ;
3. L'absence de mutuelles,
4. Insuffisance des agents de santé en quantité et qualité et problème de répartition,
5. Faible accouchement dans les maternités
6. Insuffisance de la qualité des soins
7. Importance de l'auto médication et prolifération des pharmacies ambulantes
8. Insuffisance des médicaments dans les centres de santé ;
9. Fréquence des maladies ;
10. Persistance du paludisme ;
11. Insuffisance des moyens d'évacuation ;
12. Existence des pratiques traditionnelles néfastes à la santé humaine ;
13. Manque de point d'eau et d'électricité dans les services de santé.

Ces besoins sont toujours d'actualité mais il semble difficile d'y répondre, notamment dans le cadre de l'Etat d'urgence et des règles édictées par les groupes. Il semble intéressant de prioriser certains besoins/défis :

- la coordination des interventions et le renforcement du leadership de l'Equipe Cadre de District (en concertation et cohérence avec la DRSP et le ministère de la santé au niveau central);
- un appui au fonctionnement de base des structures (médicaments, remboursement de la gratuité...) et à la continuité des soins ;
- l'extension de l'offre de soins
 - de référence au niveau de Makalondi,
 - de proximité, via l'appui :
 - aux cliniques mobiles et activités avancées optimisées,
 - aux approches d'agents communautaires dans le cadre de la politique nationale.

Agriculture

L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités socio-économiques de la population. Ces deux activités occupent selon les autorités communales la plus grande partie de la population active.

L'agriculture est pluviale et largement orientée vers les cultures vivrières dont le mil qui est associé à d'autres cultures telles que : le sorgho, le niébé, l'arachide, le gombo, voandzou, le fonio et l'oseille. Elle est complétée par des activités de maraîchage complémentaires et/ou de contre saison.

Du point de vue des responsables municipaux, les priorités du département de Torodi sont nombreuses. La première d'entre elles est la sécurité alimentaire. Pendant longtemps, les communes et leurs partenaires étaient orientés vers les secteurs sociaux de base comme l'éducation, la santé sur lesquels ils ont beaucoup investi. Mais force était de constater que cela n'a pas permis de réduire la pauvreté et le chômage de jeunes, perçus comme un facteur de l'enrôlement des jeunes vers le grand banditisme. C'est pourquoi ils estiment qu'il est désormais

nécessaire de se tourner vers l'autosuffisance alimentaire en exploitant les potentialités du département.

En dehors de la culture pluviale traditionnelle largement pratiquée par la majeure partie de la population, la culture maraîchère semble être une autre voie qui pourrait à la fois garantir la sécurité alimentaire mais aussi fournir de l'emploi aux jeunes. C'est d'ailleurs l'un des secteurs sur lesquels la mairie de Torodi souhaite investir pour aider les déplacés qui ont massivement fui leurs villages pour s'installer dans le chef-lieu de la commune.

Du côté de Makalondi, la municipalité souhaite investir dans la culture maraîchère pour aider l'autonomisation de la femme. Sa particularité par rapport à Torodi réside dans l'activisme des femmes qui travaillent plus la terre que partout ailleurs. Elles semblent bien organisées en des coopératives pour produire collectivement. Cependant, les terrains disponibles ne disposent point d'infrastructures d'élevage.

Elevage

Les deux communes de Torodi et Makalondi jouissent d'un positionnement géographique stratégique évident à l'interface du Niger, du Burkina, du Mali, du Togo, dans un espace de transition entre zones soudanienne et sahélienne. Elles constituent en fait une zone d'élevage et un point de passage pour les transhumants.

Les besoins qui ressortent des PDC sont multiples et parfois assez complexes à mettre à jour. Les besoins locaux en matière d'élevage concernent essentiellement :

- Le non balisage de 2 couloirs de transhumance sur les 4 que compte le département ;
- L'accès aux points d'eau, notamment aux mares qui ont tendance à s'ensabler ;
- L'absence d'accès aux produits zootechniques du fait de l'absence/non fonctionnalité de la banque d'aliments pour bétail ou de produits vétérinaires, ce qui contribue un peu plus au recours aux vendeurs ambulants : produits de mauvaise qualité vendus sur les marchés ;
- L'accès au fourrage et aux compléments alimentaires ;
- Le caractère rudimentaire et non durable de la plupart des couloirs de vaccination (en bois).

Les données de terrain confirment la plupart de ces besoins mais invitent à en considérer d'autres, ou à opérer une priorisation liée au contexte :

- Sécurisation des couloirs de transhumance dans les zones qui ne sont pas encore sous le contrôle des groupes ;
- Travailler et renforcer la formation, dotation et accompagnement des auxiliaires d'élevage ;
- Appuyer le fonctionnement des infrastructures existantes et surtout des marchés à bétail permettant par ailleurs de favoriser à partir des taxes de marché le financement local des mairies ;
- Travailler sur la valorisation des filières et la transformation des produits et sous-produits de l'élevage (appui à l'accès aux crédits pour les bouchers / embouche, évaluation de la pertinence de la transformation de la viande en kilichi, appui à la fonctionnalité des laiteries...).

Education

Les problèmes du secteur de l'éducation ont été aggravés par l'insécurité que connaît le département. De nombreuses écoles des villages situés dans la zone rouge sont fermées. Les écoles sont l'un des symboles de l'État qui est le plus attaqué par les djihadistes dans les zones qu'ils contrôlent. Les djihadistes détruisent quasi systématiquement les écoles et chassent tous les enseignants dans les zones où ils s'implantent. Ce mode opératoire se matérialise par la

fermeture d'une bonne partie des écoles dans la zone. Environ dix-neuf mille (19 000) élèves ont été recensés à Torodi et Makalondi et attendent d'être remis à l'école à partir de six (6) centres de regroupement initiés par la nouvelle stratégie du gouvernement à raison de 2 centres pour la commune de Makalondi et 4 pour la commune de Torodi.

Les besoins qui ressortent des PDC dans le domaine de l'éducation sont multiples, souvent peu réalistes du fait de l'emprise sur des zones de plus en plus étendues des groupes djihadistes et leur opposition à toute forme d'éducation moderne/laïque.

Les PDC visaient notamment :

- ✓ La création de nouveaux établissements scolaires ;
- ✓ La construction et l'équipement des infrastructures scolaires ;
- ✓ La réhabilitation des infrastructures et équipements scolaires existants ;
- ✓ La sensibilisation et la responsabilisation des parents d'élèves ;
- ✓ L'alphabétisation des populations ;
- ✓ La création des écoles de seconde chance ;
- ✓ La création des cantines scolaires là où c'est nécessaire ;
- ✓ La création des infrastructures d'hygiène et d'assainissement au niveau des établissements scolaires ;
- ✓ La motivation du personnel enseignant et des élèves méritants particulièrement les jeunes filles ;
- ✓ Le renforcement des capacités du personnel d'encadrement, des membres des COGES et de la FCG.

Aujourd'hui, les priorités devraient se concentrer sur le renforcement de l'éducation dans les zones encore sous contrôle de l'Etat et peu contestées, c'est-à-dire les zones urbaines, et la prise en compte des besoins spécifiques liées au grand nombre d'enfants qui s'y trouvent, à leur déscolarisation et à la précarité de leur situation sociale et économique.

Activité 2.1 : Prioriser les projets des PDC/PIA appuyés par le projet

Cette activité consiste à prioriser et identifier les projets du PIA qui feront l'objet d'un appui du présent projet. Le PIA est financé par différentes sources (budget de l'Etat, taxes locales, bailleurs de fonds). Cette allocation budgétaire des différents financements du PIA est idéalement un travail effectué par les autorités communales en fonction des priorités du PIA et des sources de financements. Le résultat de ce processus est une liste de projets du PIA qui seront mis en œuvre par l'UGP en concertation étroite avec les autorités communales. GiZ dans le cadre de leur intervention PRODEC fournit déjà un appui à la commune de Torodi dans le domaine de la préparation et de l'exécution de PDC / PIA précédent.

Activité 2.2 : Appuyer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation participative des PIA

Les projets du PIA sur financement du présent projet sont mis en œuvre par l'UGP : les études sont réalisées, les plans sont élaborés, les cahiers des charges sont produits, les marchés sont lancés, les entrepreneurs sont sélectionnés, les projets sont mis en œuvre et suivis, etc.

Activité 2.3 : Appui à la coordination départementale notamment le Comité Départemental de Développement et le Comité départemental de sécurité

Cette activité relève de la pleine et entière souveraineté de l'Etat du Niger et ses institutions. Les acteurs de ce projet apporteront exclusivement une assistance sur base des requêtes qui leur seront explicitement adressées par le Préfet, président dudit Conseil. Il s'agit donc d'apporter une

assistance déterminée en fonction des besoins généraux ou des requêtes ponctuelles exprimées. Cette assistance pourra être logistique, matérielle ou encore sous la forme de mise à disposition d'expertise ponctuelle.

Résultat 3 : Les autorités locales sont appuyées dans la réalisation d'actions à impact rapides renforçant le rôle et la présence de l'Etat sur le département

Le maintien et le redéploiement de la présence de l'Etat dans le département nécessite aussi des actions rapides de visibilité de l'Etat pour (re) donner confiance aux populations sur la présence de l'Etat par rapport aux GANE. L'intervention soutiendra un certain nombre de projets à impact rapides à exécuter dans les 18 premiers mois. Ces projets seront identifiés par les communes avec le Conseil départemental de sécurité. L'idée est d'identifier des projets prioritaires avec impact rapides pour les populations pouvant être exécutés rapidement. Il pourrait s'agir de forages de puits, d'aménagement de terrain de football pour les jeunes ou d'électrification de zone non desservie par exemple.

Activité 3.1 : Identifier et mettre au point les projets à impact rapides avec le Conseil départemental de développement et de sécurité

Ces projets à impact rapides seront mis en œuvre dès le début de l'intervention sans attendre la réalisation/mise à jour des PDC/PIA. Ces projets seront priorisés et identifiés avec les autorités communales de Makalondi et Torodi et en concertation avec le CDS en gardant en tête l'objectif de visibiliser l'action de l'Etat et de répondre aux besoins des populations.

Activité 3.2 : Mettre en œuvre les projets à impact rapide retenus

Les projets à impact rapides sur financement du présent projet sont mis en œuvre par l'UGP : les études sont réalisées, les plans sont élaborés, les cahiers des charges sont produits, les marchés sont lancés, les entrepreneurs sont sélectionnés, les projets sont mis en œuvre et suivis, etc.

Résultat 4 : Les acteurs locaux sont accompagnés et soutenus dans les activités de gouvernance locale, de dialogue social (dialogue entre garso, rugga et chefs coutumiers), de prévention et de gestion de conflits communautaires (appui aux commissions foncières, caravanes de la paix), de cohésion sociale et de consolidation de la paix (appui à l'état civil et la judiciarisation des contentieux fonciers) etc.

La consultation et la prise en compte des avis des populations et citoyens du département de Torodi est un élément fondamental et indispensable pour légitimer le redéploiement de l'Etat, promouvoir la cohésion sociale et prévenir et gérer les conflits et les tensions communautaires. Ceci se fera notamment via les activités de participations citoyennes pour la préparation des plans de développement locaux mais également via des activités spécifiques de dialogue social et de gestion des tensions/conflits. En ce sens, l'intervention facilitera et appuiera des activités et des espaces de dialogues entre acteurs locaux. Il s'agit par exemple d'activités liées à l'agropastoralisme, au dialogue intercommunautaire, ou à la mobilisation des jeunes pour la prévention des conflits. Ces activités seront à priori mises en œuvre en collaboration avec la HACP via un subside vu son expérience et expertise dans ce domaine et avec le Conseil départemental de sécurité.

Activité 4.1 : Former les acteurs coutumiers (chefs coutumiers, Rugga, Garso, leaders religieux locaux) pour une implication efficace des instances traditionnelles dans la gouvernance locale et la prévention des conflits

Les chefs traditionnels et les leaders religieux sont des acteurs importants et influents de la vie communautaire et sociale, notamment sur les questions foncières et du pastoralisme. Ils ont donc un rôle fondamental à jouer dans le dialogue et les échanges avec les citoyens pour prévenir et gérer les tensions et les conflits communautaires. La présente activité appuiera les acteurs traditionnels dans leurs actions de prévention des conflits en concertation avec le CDS.

Activité 4.2 : Accompagner et appuyer la mise en œuvre des initiatives des caravanes de sensibilisation sur la prévention et la gestion des conflits fonciers

Cette activité appuiera des initiatives et actions de prévention et de gestion des conflits sous la coordination du CDS et des autorités locales. Il pourra s'agir de réunions de sensibilisation de jeunes, de médiation de tensions entre pastoraux et agriculteurs, etc. Ces activités seront priorisées par le CDS et mis en œuvre via des subsides à des ONG locales ou via la HACP (sous réserve des conclusions d'un audit organisationnel).

Activité 4.3 : Mener une recherche-action sur le suivi de l'évolution de la perception des besoins et attentes de la population en matière de sécurité et de développement

Comme dans le cadre de la composante « FSI » de ce projet, une recherche action sera menée pendant toute la durée du projet. Le mandat de cette recherche qui sera confiée au LASDEL via un subside, est d'apporter des éléments valides sur le plan de la méthodologie qui aideront les autorités locales à la prise de décision pour rencontrer au mieux les attentes et besoins exprimés par la population tant sur le plan du développement (utile pour l'élaboration, le suivi et la mise à jour des Plans de Développement Communaux et les Plans D'investissement Annuels) que sur le plan de la sécurité. Sur ce dernier point, cette recherche permettra de recueillir les données essentielles à l'élaboration d'un plan stratégique de sécurité tant en termes d'investissement (on pense aux désenclavements de certaines zones critiques du département ou la pose d'éclairage public par exemple qui pourraient être intégrés aux PDC ou PIA) qu'en termes d'organisation et de coordination des activités de sécurisation proprement dites des FSI et des FAN.

POUR INFORMATION Résultat 5 : Les capacités de contrôle du territoire et de mobilité de la Police Nationale sont renforcées dans le département de Torodi (sur financement européen. DTF spécifique finalisé)

En complément de la présence temporaire accrue des FAN à travers l'opération Niya dans la région de Tillabéry, tous les interlocuteurs confirment le besoin d'un déploiement des différentes composantes des FSI sur le département de Torodi pour rétablir la sécurité et permettre le développement socio-économique. Sans ce déploiement accru, le rétablissement de l'Etat ne sera pas effectif et les infrastructures risquent d'être ciblées par les GANes.

La présence des FDS dans le département est faible au vu des risques sécuritaires. En dehors du poste avancé de Boni, il n'y a actuellement aucun autre poste de FDS à l'ouest jusqu'à la frontière du Burkina Faso. Les FDS sont essentiellement concentrées dans les zones urbaines du département.

Les principales FDS en présence sont : la Police, la Garde Nationale (GN) la Gendarmerie et les FAN à travers l'opération Niya. L'appui de la Défense belge (estimé à 6,5 M€), au bénéfice des FAN, prendra la forme d'un appui en matériel, de la construction d'un camp militaire ainsi que d'activités de conseil et de formation qui permettront le déploiement d'un bataillon de l'armée nigérienne dans le Département.

A côté de ce renfort, il est impératif d'apporter un soutien tout aussi significatif aux FSI présentes dans le Département. Aucun des trois corps ne disposent de l'infrastructure, de l'équipement et des effectifs suffisant pour assurer les missions qui leur incombent. La Garde Nationale ne dispose que d'une clôture de sécurité mais sans structure capable de loger et de donner un espace de travail correct aux agents ; la Gendarmerie dispose d'une brigade peu fonctionnelle et les postes de police sont dégradés à Torodi et partiellement détruits par une attaque récente à Makalondi.

Ce résultat sera pris en charge dans le cadre d'un financement Européen et fera l'objet d'un document technique et financier spécifique. Le projet s'inscrit dans le programme Nexus 3 frontières de la DEU qui a pour objectif de contribuer à la stabilité du Niger, la cohésion sociale et le développement durable et inclusif pour les populations vivant dans des conditions de vulnérabilités dans la zone des 3 frontières de Tillabéry. L'objectif spécifique du programme Nexus 3 frontières est le suivant : la stabilisation, la sécurisation et le retour de l'Etat et de ses services dans la région des 3 frontières sont renforcées. La composante mise en œuvre par Enabel a pour objectif de renforcer les capacités de contrôle du territoire et de mobilité de la Police Nationale dans une première séquence (sur financement UE NDICI AAP 2021) et de la Gendarmerie (sur financement UE NDICI APP 2023) ; la Garde Nationale étant appuyée par COGINTA (sur financement UE NDICI AAP 2023). Les axes poursuivis pour la Police Nationale s'orienteront sur la construction de la Direction Départementale de Torodi et du commissariat spécial de Makalondi, l'apport en équipement de base (bureautique, literie, mobilier ou fourniture fonctionnelle) et en compétences techniques (notamment en partenariat avec la Défense belge⁷ et EUCAP Sahel) pour les appuyer dans l'exercice de leur mission de sécurisation des populations dans le département.

5. Groupes cibles et zone d'intervention

Les bénéficiaires directs de l'intervention sont les institutions publiques du département de Torodi (préfectures, autorités locales, entités déconcentrées) qui seront appuyées pour redéployer ou augmenter les services publics en faveur des citoyens et des populations sur le territoire du département.

La HACP et le Conseil départemental de Sécurité seront accompagnés dans leur travail de coordination des actions de sécurité et de promotion/facilitation du dialogue et de la cohésion sociale au sein du département.

Les FSI sont appuyées dans leurs capacités opérationnelles (infrastructures et équipements de base) à se déployer dans le département de Torodi en coordination avec les FAN (financement EU).

Les populations du département de Torodi sont les bénéficiaires indirects de l'intervention. (159.751 habitants pour la commune de Torodi et 101.258 pour la commune de Makalondi)

⁷ Depuis 2017, la Défense belge fournit une assistance militaire aux FAN à travers l'Opération New Nero (ONN) principalement axées sur les Compagnies Spéciales d'Intervention (CSI), mais fournit également un appui en expertise ponctuels à d'autres forces de sécurité nigériennes comme l'Unité Spéciale d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (USIGN), la Compagnie Mobilité de Contrôle des Frontières (CMCF), l'Ecole de personnels paramédicaux des armées de Niamey EPPAN, etc)

La zone d'intervention est le département de Torodi composé des communes de Torodi et Makalondi. Pour le résultat 4, le département de Say sera inclus pour certaines activités étant donné que les communautés et les leaders traditionnels ne connaissent pas les frontières administratives et se répartissent parfois aussi sur le département de Say.

6. Partenariats et synergies

La présente Action fait partie intégrante du nouveau portefeuille bilatéral. L'expertise et l'expérience acquise par Enabel au Niger dans le secteur de la santé, de l'éducation, de l'agropastoralisme et du renforcement de la gouvernance tant au niveau national qu'au niveau local nourrit et renforce le travail d'accompagnement et de renforcement des autorités locales. La présente Action s'appuiera sur les résultats et leçons apprises des actions antérieures et en cours pour davantage d'efficacité. La présente intervention pourra donc bénéficier de l'expertise technique de Enabel dans les divers domaines du portefeuille bilatéral.

Articulation avec les projets SOSESTA et SOSESTA+

L'intervention s'appuiera également sur l'expérience acquise par Enabel à travers les projets Sosesta qui ont pour objectif de contribuer au développement et à la stabilité économique, sociale et sécuritaire en renforçant la confiance et les capacités sécuritaires des Forces de Sécurité Intérieure au Niger dans certaines zones prioritaires des régions de Tillabéry et Tahoua. Les projets SOSESTA sont destinés à renforcer les capacités des FSI (Police, Gendarmerie et Garde Nationale) à assurer leurs missions de sécurisation des populations par la mise à disposition d'emprises (camp) sécurisées et fonctionnelles. Dans le cadre de ces projets, 11 emprises sont construites pour les FSI (4 pour la police, 4 pour la garde nationale et 3 pour la gendarmerie).

L'expertise acquise dans le cadre du projet SOSESTA sera directement mutualisée dans le cadre du projet TORODI. Les logiques de partenariat avec chaque FSI sont bien établies et la méthodologie de tout le processus (détermination des sites, études préalables, élaboration des cahiers de charges -DAO- remises des sites, surveillance des travaux et sécurisation) est bien intégrée par l'ensemble des partenaires. Par ailleurs, des « plans types » pour chaque force ont été élaborés, ce qui facilitera considérablement l'élaboration des dossiers d'appel d'offres pour les travaux.

Articulation avec le portefeuille Climat et GMV

L'intervention rentre dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte (GMV) qui couvre toutes les localités comprises entre les isohyètes 100 mm au Nord et 500 mm au Sud. Au titre de contribution à l'érection d'une bande verte de plantation d'arbres d'espèces différentes et à grande valeur économique, les actions de restauration des terres dégradées sur tous les sites d'intérêt qui auront été proposés par les communautés locales.

L'intervention s'inspirera des outils méthodologiques développés par le projet Climat, notamment en ce qui concerne les questions liées à la gouvernance foncière de même qu'en ce qui concerne les activités à haute intensité de main d'œuvre qui seront promues pour contribuer à la préservation du cadre de l'environnement et faciliter l'accès des populations à des revenus monétaires immédiats.

Principaux partenaires institutionnels nigériens

L'intervention se veut en appui à la stratégie nigérienne de développement et de sécurité.

L'intervention est donc en appui aux principaux acteurs de cette stratégie à savoir le Ministère de l'Intérieur, la HACP et le Conseil départemental de sécurité.

Le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de la décentralisation

Le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses est chargé de la mise en œuvre de la politique de sécurité intérieure. Le ministère assure ainsi la surveillance du territoire, la sécurité et l'ordre public, ainsi que la protection civile. Au sein de ce ministère, le Secrétariat Général, la Direction Générale des Affaires Politiques et Juridiques (DGAPJ), la Direction de la Législation (DL) et la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) sont des acteurs importants. Les forces de sécurité placées sous la responsabilité du Ministère de l'Intérieur sont la Garde Nationale du Niger (GNN), la Police Nationale (PN), la Protection Civile (PC) et la Police Municipale (PM). En plus de ces forces, le Ministère de l'Intérieur dispose de services de renseignements.

HACP

La HACP a été créée en 1995 à la suite de la seconde rébellion touareg pour suivre la mise en œuvre des accords de paix de 1995, et des autres protocoles additionnels à ces accords intervenus en 1998. Envisagée initialement comme une structure administrative temporaire, elle est devenue par la suite une administration permanente désormais régie par un décret de 2014 et rattachée à la Présidence. Tenant compte de l'évolution sécuritaire, l'action de la HACP a été réorientée vers la problématique sécuritaire et les régions de Tillabéri et Tahoua particulièrement. Son action s'articule toujours autour des 3 volets qui avaient structuré les accords de 1995, à savoir :

1. Un volet de promotion de la discrimination positive, comprenant la possibilité d'engager des chargés de missions et délégués régionaux dont le principal rôle vise à faciliter la concertation.
2. Un volet d'appui à la décentralisation, particulièrement dans les zones sensibles, à savoir une zone d'intervention actuelle de 73 communes dans la région Nord Tillabéri, Nord Tahoua et d'Agadez
3. Un troisième volet de relèvement communautaire visant des impacts rapides, particulièrement dans les zones sensibles. Son effectif actuel est d'environ 200 personnes comprenant tant du personnel civil que militaire. Son action se base sur les leçons apprises et la capitalisation de la gestion de la rébellion touareg. Elle passe par des activités telles l'organisation de fora, de caravanes de la paix, ... La HACP reçoit des financements divers (UE, AFD, UN, ...) et travaille soit en direct avec les bailleurs, soit avec des ONGs locales ou internationales. Elle joue également un rôle de médiateur lorsque des difficultés de communication apparaissent entre les différents acteurs. Parmi les mécanismes de concertation, la HACP s'appuie entre autres sur les chefferies coutumières. Elle a aussi mis en place des Comités communaux de paix placés sous la direction du maire dont le rôle consiste à la facilitation avec les acteurs locaux.

Conseil Départemental de Sécurité

Le Conseil départemental de sécurité (CDS) présidé par le préfet, sont les démembrements locaux du Conseil national de sécurité. La composition, l'organisation et les attributions de ces Conseils reflètent au mieux celles du Conseil national. Le Conseil départemental de sécurité se réunit hebdomadairement en conseil restreint (Préfet, Maires, forces de sécurité intérieure, FAN et président du Tribunal). Une fois par mois un Conseil élargi est organisé. Il rassemble les membres du conseil restreint et est ouvert à l'ensemble des acteurs « civils » (chefs traditionnels, représentants de communautés, organisation de femmes et de jeunes, notamment) qui participent au renforcement du dialogue autour des questions sécuritaires. Le Conseil Départemental de Sécurité est chargé du suivi de la situation sécuritaire du département. Il existe un Conseil régional de sécurité pour la région de Tillabéry présidé par le gouverneur. À cet

effet, il collecte, analyse et traite toutes les informations de toute nature en lien avec la sécurité, en vue de leur partage avec le niveau supérieur. Selon la situation, il prend les mesures qui s'imposent en attendant d'autres instructions du niveau supérieur. Le CDS joue un rôle important dans la restauration de la crédibilité de l'Etat et la confiance des populations envers les FDS.

Articulation entre les acteurs belges 3D

La complémentarité d'actions entre les acteurs belges de la Diplomatie, de la Défense et de la Coopération au développement se décline comme suit :

La Défense belge appuiera pour rendre les Forces armées nigériennes plus résilientes et autonomes, à travers son Opération New Nero, principalement axée sur les Compagnies Spéciales d'Intervention (CSI) qu'elle a appuyé en termes de formation et continuera à les soutenir dans sa zone d'opération par le don de matériel, l'aide à la construction d'un poste de commandement à Torodi, et des activités de conseil. Elle continuera également son appui en matière d'expertise par des soutiens ponctuels à d'autres forces nigériennes en étroite coordination et collaboration avec son partenaire nigérien, ses partenaires 3D et ses partenaires internationales.

La Diplomatie assure le dialogue stratégique et politique avec les autorités politiques du Niger ce qui permet d'inscrire cette approche dans une politique cohérente avec les directions prises au niveau national.

Enabel met en œuvre la présente intervention d'appui à la présence de l'Etat et à la fourniture de services publics.

Une structure de coordination informelle sous la forme d'une Task force 3D Niger est mise en place pour assurer le minimum de coordination et concertation, nécessaire entre les partenaires Team Belgium 3D. Celle-ci sera formalisée par l'élaboration d'un MoU 3D.

Team Europe

L'ensemble du programme sera exécuté en synergie avec les autres opérateurs européens (GIZ et autres) qui y seront associés.

Team Belgium

L'intervention collaborera également avec les ONG et organisations actives dans le département de Torodi pour assurer une coordination et complémentarité (voir tableaux détaillés en annexe), notamment VSF, MSF, REEL Mahita et SURURA

7. Modalités de mise en œuvre

La présente intervention fait partie du portefeuille Niger de la coopération belge. Elle est en partie financée sur la réserve du portefeuille de 4,5 M EUR et s'intègre dans les modalités de gouvernance du portefeuille. Aussi, elle fera l'objet d'un échange de lettres, visant à annexer cette intervention à la convention spécifique signée le 14 mars 2022.

Pas de changement par rapport au PP, voir tableau ci-dessous.

7.1 Outils de mise en œuvre

L'exécution de l'intervention se fait donc sous la responsabilité d'Enabel dans une logique de partenariat avec les autorités nationales et locales concernées.

En plus de la **mise en œuvre directe** par l'unité de gestion de l'intervention et l'apport en expertise sous différentes formes, la mise en œuvre pourra prendre les formes suivantes :

- La sous-traitance via des marchés publics (services, travaux et fournitures)
- L'octroi de subsides à des entités publiques et organisations privées à but non lucratif pour lesquels Enabel aura seule le rôle d'Autorité contractante ;
- Le recours aux Accords Cadre de Coopération (ACC) conclus entre Enabel et des entités publiques, de droit public belge ou européen.

Les infrastructures et fournitures dans le cadre des PDC/PIA seront principalement exécutés via des marchés publics en régie directe.

L'accompagnement des communes dans la préparation des PDC et PIA se fera via des consultances locales en gestion directe.

Notons que comme dans tous ses projets de développement, Enabel veillera à impliquer les structures étatiques pertinentes dans cette action, notamment la HACP, le Ministère de l'Intérieur (tutelle autorités locales et préfet) et les FSI.

- Au cours de la phase de formulation de l'action, la nécessité de recourir à des subsides a été identifiée. Les opportunités d'octroi direct identifiées seront confirmées et, le cas échéant, affinées par l'équipe de projet lors de la phase de démarrage de l'intervention, et sont donc données ci-après à titre indicatif :

Aperçu des partenariats de mise en œuvre identifiés

ACTEUR DE MISE EN ŒUVRE Budget Résultats/Activités	OBJET CSUB / ASC / ConCoop (UN)	ARGUMENTAIRE
Pilier 3 Intervention 4		
Haute Autorité pour la Consolidation à la Paix HACP a un mandat public Budget : Res 4 Act 2 : Budget estimé de 100.000 EUR	CSUB Facilitation de la concertation avec les communautés locales dans le résultat 4 (en synergie et complémentarité avec le financement EU) Facilitation de la concertation avec les communautés locales dans le résultat 5 (en synergie et complémentarité avec le financement EU)	Le HACP est responsable pour créer le cadre institutionnel, est responsable pour le renforcement des capacités de ses agents Le HACP est l'autorité publique responsable de de ce type d'activités (relèvement communautaire visant des impacts rapides, particulièrement dans les zones sensibles)
LASDEL (Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local)	CSUB Dans le cadre du résultat 4: Mener une recherche-action sur le suivi de l'évolution de la perception des besoins et attentes de la population	Le LASDEL est un laboratoire nigérien et béninois de recherche en sciences sociales, menant des travaux qualitatifs à base empirique (enquêtes de terrain de type socio-anthropologique), selon des normes de qualité internationale, fondé en 2001 à Niamey (Niger). Le LASDEL a effectué l'analyse d'économie politique de la zone

Budget : Res 4 Activité 3 : budget de 120.000 EUR	en matière de sécurité et de développement	durant l’instruction de projet. Etant donné que la recherche-action s’inscrit dans la continuité de ses études et que le LASDEL a un monopole de fait au Niger de par son expérience et expertise dans ce domaine de recherche action, Cette étude lui sera confiée via un subside. Le LASDEL est doté d’expertises avec des compétences suffisantes et des outils techniques performants Ses capacités à mobiliser les dynamiques sociales sont démonstrées/intéressantes (réseau de chercheurs locaux). Le LASDEL travaille régulièrement pour des acteurs internationaux comme la France, les Pays, les Nations Unies, etc
---	---	--

7.2 Gouvernance de l’intervention

A noter qu’il n’y a pas de changement par rapport au Portefeuille Pays, document de base de cet Avenant 2 pour Pilier 3 Intervention 4.

Pour cette raison, il n’est opportun que de mentionner la composition précise du Comité de Pilotage (CoPil) qui sera mis en place pour piloter les deux interventions, à savoir la partie bilatérale NER2004 et la partie financée par l’Union européenne NER2008. Il se chargera du suivi et de l’orientation globale de ces interventions au niveau stratégique. Les attributions précises de ce CoPil sont reprises ci-après. Outre Enabel et la HACP (coprésidents), le CoPil regroupe les principales parties prenantes étatiques impliquées dans l’intervention. Les modalités pratiques de fonctionnement du CoPil seront décrites dans un règlement d’ordre intérieur (ROI), à valider lors de la première réunion du comité.

Un Comité technique sera mis en place au niveau départemental pour assurer le pilotage et le suivi opérationnel des deux interventions. Sa composition et ses attributions sont reprises ci-après.

Comité de Pilotage (au niveau national)	
Membres :	
-	Présidence : Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix
-	Co-présidence : Enabel
-	Vice-Présidence ; Gouvernorat de Tillabéry (le SG ou le SGA à défaut du gouverneur)
-	Secrétariat : Intervention Manager
-	Instances membres : Ministère de l’Intérieur, Préfet de Torodi, Maire de Torodi, Maire de Makalondi, Ministère de l’Intérieur, FAN, Garde Nationale, Gendarmerie, Police, Ambassade Belgique, Défense belge/ONN, Délégation EU
Mandat/rôle :	
-	En conformité avec les politiques et stratégies nationales, examiner et adopter le plan d’exécution du projet, les différents rapports d’évaluation, les rapports d’activités et financiers périodiques, les programmes d’activités annuels, les budgets et les plans de passation de marchés annuels ;
-	Apprécier l’état d’avancement global et suivre l’atteinte des résultats attendus ;
-	Assurer le suivi global du respect des engagements pris par les parties prenantes ;
-	Veiller à la cohérence stratégique interne et externe des opérations ;

- Prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires à la réorientation stratégique des opérations en conformité avec la convention de contribution EU-Enabel sur la composante Enabel (pour résultat 5);
Comité technique au niveau départemental
Membres : Conseil départemental de sécurité et conseil départemental de développement - Présidence : Préfet de Torodi - Co-présidence : Enabel - Secrétariat : Unité de gestion - Instances membres avec voix décisionnelle : Maires ou SG des communes de Torodi et Makalondi, Chef de Canton, FAN, Garde Nationale, Gendarmerie, Police, un représentant des services déconcentrés départementaux de la santé, éducation, agriculture et élevage,
Mandat/rôle : • Suivre périodiquement l'état d'avancement global des activités et valider les planifications opérationnelles ; • Suivre le respect des engagements des différents acteurs de mise en œuvre ; • Participer à la préparation et au suivi des contrats d'exécution et des partenariats opérationnels ; • Veiller à la cohérence interne des approches d'intervention et à la complémentarité des activités avec d'autres initiatives (locales) de développement dans le domaine (étatiques, privées ou portées par d'autres PTF) ; • Analyser les contraintes et défis opérationnels et y rechercher des solutions ou mesures d'atténuation ; • Echanger sur des évolutions contextuelles relatives aux secteurs/thèmes d'intervention ; • Veiller à l'appropriation et à la mise en œuvre des recommandations des revues et des backstoppings techniques ; • Contribuer aux activités de capitalisation, de partage des connaissances et de communication.

Unité de gestion de l'intervention

Cette unité de gestion sera mise en place pour assurer la mise en œuvre quotidienne des opérations et sera partiellement conjointe avec le projet d'appui au FSI financé par l'EU. Dirigée par l'intervention manager, elle sera composée d'une petite équipe technique permanente, des experts mobilisés ponctuellement et d'une équipe de gestion administrative et financière. Une partie des ressources humaines sera partagée avec d'autres interventions du portefeuille bilatéral ou pour tiers. La composition complète des UG (liste indicative) est spécifiée ci-dessous :

Titre du poste	Int/ Nat	Période/ Nombre Homme ou Femme mois	Régime d'affectation %, éventuellement % mutualisation avec autre intervention
Intervention 4			
Intervention manager	Int.	44	100%
Expert.es Travaux Publics/ Ingénieur civil (2)	Nat	44 * 2	100%

Expert.e Développement local/ ingénierie sociale (1)	Nat.	44	100%
ME/L officer	Nat	44	0% (budget UE)
Comptable	Nat	44	100%
Portfolio Manager	Int	44	0% (budget UE)
Assistant administratif (1)	Nat	44	100%
Chauffeurs (1)	Nat	44	100%

Unité d'appui au programme (ressources mutualisées seront inscrite au budget de l'UE)	2 Experts en Contractualisation (1 International 10%, 1 national 40%) Coordinateur logistique (10%) Un contrôleur de gestion (40%) ; Un MEL Officer (30%) Responsable Administratif et Financier (RAF) (15%)
--	--

Afin d'assurer au mieux l'organisation et le suivi des opérations dans le contexte d'insécurité au Niger, des dispositions opérationnelles adaptées seront prises. Il s'agit notamment des mécanismes de gestion et de monitoring à distance.

Notons enfin que pour des raisons de bonne coordination, de synergie et de complémentarité entre acteurs, les parties prenantes des interventions du portefeuille prendront également part aux mécanismes de coordination et de concertation mis en place par les autorités du Niger et leurs partenaires (groupes sectoriels, groupes techniques thématiques, ...).

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) sera appuyée par l'Unité d'Appui aux Programmes d'Enabel au Niger (UAP). L'UAP est chargée d'appuyer toutes les interventions au Niger dans les matières de gestion administrative, de gestion financière et de marchés publics et subsides. Pour toute intervention, l'UAP, en collaboration avec le HR Officer, assiste la direction de l'intervention dans le recrutement et la gestion du personnel. Le contrôleur de gestion, sous la supervision du RAFI, encadre l'équipe administrative et financière de l'intervention, en assurant la formation ainsi que des appuis ponctuels. Il contrôle et vise tous les dossiers de paiement dont le mandat dépasse celui de la direction de l'intervention. Il contrôle toutes les clôtures comptables avant validation par la direction de l'intervention.

Quant à l'équipe contractualisation, elle coordonne tous les dossiers de contractualisation et appuie dans le suivi de leur exécution. Les contractualisations dépassant le mandat de la direction de l'intervention, sont validés par le ECA.

L'UAP agira donc comme un organe d'assurance de la qualité des dossiers relevant des domaines dans lesquels elle est compétente.

Pour tenir compte de tout l'appui de l'UAP, la quote-part à la bonne exécution de ce projet sera imputée sur le budget UE de l'intervention.

Tableau 4.1 à inclure dans le Chapitre 4.1 : Ressources Financières et Matérielles

Intervention		Budget					
		Coûts opérationnels	Part	Moyens Généraux	Part	Total	Part
Pilier 1	Santé - Education	19.986.300	78,82%	5.370.843	21,18%	25.357.143	47,97%
Intervention 1	Santé	13.901.800	80,09%	3.455.343	19,91%	17.357.143	68,45%
Intervention 2	Education	6.084.500	76,06%	1.915.500	23,94%	8.000.000	31,55%
Pilier 2	Agropastoralisme	11.977.814	76,78%	3.622.186	23,22%	15.600.000	29,51%
Intervention 3	Agropastoralisme	11.977.814	76,78%	3.622.186	23,22%	15.600.000	100,00%
Pilier 3	Sécurité	2.763.520	73,65%	988.480	26,35%	3.752.000	7,10%
Intervention 4	Torodi	2.763.520	73,65%	988.480		3.752.000	14,80%
Reserve						-	0,00%
Expertise (int.)						8.148.000	15,42%
Financement Gouvernement Belge + cofinancement NL sur intervention 1		34.727.634		9.981.509		52.857.143	92,90%
%		65,70%		18,88%		100,00%	

Tableau 4.2 à inclure dans le Chapitre 4.1 : Ressources Financières et Matérielles

BUDGET RESERVE	Planning opérationnel						Budget €
Budget Réserve							0
EXPERTISE INTERNATIONALE	Planning opérationnel						Budget €
Expertise Internationale							8.148.000
GRAND TOTAL	Planning opérationnel						Budget €
Grand Total Portefeuille Pays							52.857.143

Tableau 4.3 à inclure dans le Chapitre 4.1 : Ressources Financières et Matérielles

Expertise Internationale pour le portefeuille	Planning Opérationnel					Coût Unitaire	Homme/Mois	Budget Total
Intervention Manager Intervention Santé						17.000	60	1.020.000
International Expert Economie de la Santé						17.000	57	969.000
Intervention Manager Intervention Education						17.000	60	1.020.000
International Expert Education (Active Teaching&Learning)						17.000	36	612.000
Intervention Manager Intervention Agropastoralisme						17.000	60	1.020.000
International Expert Entrepreneuriat						17.000	55	935.000
Responsable Administratif et financier						17.000	60	1.020.000
ECA (80%)						17.000	46	782.000
Intervention Manager Intervention Sécurité (100%)						17.000	44	748.000
Portfolio manager international (5%)						-	44	-
International Expertise							434	8.126.000
Investissement (Laptops, téléphones,log)						2.444	9	22.000
TOTAL Budget Expertise								8.148.000

8. Thèmes transversaux spécifiques pour Pilier 3 - intervention 4

(En supplément au chapitre 2.3 du Portefeuille Pays)

Lutte contre les changements climatiques et prise en compte de l'environnement

La mise en œuvre de l'intervention se fera en lien avec le Portefeuille Régional Thématique Climat Sahel (PTCS) et l'intervention Grande Muraille Verte. Une attention sera portée sur l'économie verte, la prise en compte des actions d'atténuation des effets négatifs que chaque activité pourrait avoir sur l'environnement, ainsi qu'à l'utilisation équitable et durable des ressources locales et des sources d'énergies renouvelables. En ligne avec le portefeuille, l'intervention portera non seulement une attention à la plantation des arbres autour des infrastructures mais aussi à éviter le gaspillage et à intégrer des mesures pour recycler les matières premières.

Égalité homme-femme et autonomisation des femmes et des filles

Enabel s'est doté d'une stratégie genre qui vise entre autres une intégration transversale du Genre (gender mainstreaming) dans l'ensemble de ses secteurs d'intervention. Dans le cadre de la préparation du portefeuille bilatéral 2022-2027, une analyse des inégalités du genre a été conduite dans les 3 régions d'interventions à savoir Tahoua, Dosso, Tillabéry. Cette analyse comportait une analyse du genre dans le domaine de la paix et de la sécurité. Il ressort notamment de cette analyse que les femmes de la région de Tillabéry sont particulièrement impactées par l'arrêt ou les faibles activités économiques (notamment l'impossibilité de mener des AGR ou cultures maraichères, l'inaccessibilité aux marchés), les souffrances accrues dans les foyers (les hommes quittent et laissent les épouses à leur sort), l'insuffisance alimentaire et la faim, la perte des maris et des fils, ou encore par le fait de ne pas circuler librement, le paiement de lourdes taxes imposées par les terroristes, le manque de soutien des ONG et des projets. Les jeunes filles sont particulièrement impactées par : l'arrêt des études ou de la formation (fermeture écoles et centres de formation), le mariage précoce, le fait de ne pas circuler librement, l'abandon de l'État, l'enlèvement et la tuerie des frères/copains/parents, l'arrêt des activités économiques, l'insuffisance alimentaire et la faim, le viol et la prostitution. En ligne avec les résultats et recommandations de cette étude, l'intervention veillera à promouvoir la participation active des femmes et des jeunes filles dans toutes les étapes de la préparation et la mise en œuvre des plans de développements communaux. Par ailleurs, les femmes ont également un rôle important à jouer dans la prévention et la résolution des conflits et des tensions. L'intervention veillera donc à leur implication dans ces activités (R5).

Approche basée sur les droits

Chaque intervention d'Enabel au Niger vise, d'un côté, à autonomiser et à donner la parole aux titulaires de droits pour réclamer leurs droits inaliénables, interdépendants, indivisibles et universels et en jouir, et de l'autre côté à renforcer la capacité des porteurs de devoirs à respecter, à protéger et à réaliser ces droits. Via cette approche des droits humains et de l'égalité de genre, on vise spécifiquement le droit au respect de la personne humaine et notamment la réalisation du droit à la sécurité et à la protection.

La prise en compte des personnes déplacées

Comme mentionné dans le contexte, la situation sécuritaire engendre d'importants déplacements de populations spécialement des zones rurales vers les centres d'agglomérations. Il sera important de veiller à la prise en compte des besoins mais également de la participation de ce groupe dans les différentes activités du projet.

Triple Nexus sécurité/humanitaire/développement et 3D

Une task force 3D assurera une bonne coordination opérationnelle entre les acteurs diplomatique, défense et développement belge. Mais de manière plus importante, cette coordination opérationnelle, surtout au niveau des actions de développement et de sécurité sera piloté par le conseil départemental de sécurité et de développement qui regroupe les acteurs locaux de sécurité et de services publics sous l'égide du préfet. Ce CDS jouera un rôle crucial dans la nécessaire articulation entre les actions de services publics et de sécurité au niveau décentralisés. Cette approche permet la mise en œuvre d'un Nexus à l'échelle du département de Torodi.

Do No Harm

Vu le contexte particulier fragile et volatile du département de Torodi, une attention particulière sera portée à la question du « do no harm ». Pour ce faire, des analyses d'économie politique des acteurs et d'évolution du contexte seront menées régulièrement pendant l'exécution pour informer et guider l'UGP et le CDS pour la mise en œuvre du projet. Ces études seront exécutées dans la suite de l'analyse d'économie politique du département mené durant l'instruction du projet par le LASDEL.

9. Décomposition du budget de l'Intervention 4 Pilier 3, partenaires et modes de contractualisation

Table 3.3 to include in Chapter 3.3.5 : Components of the portfolio (budget and timing)

INTERVENTION	Torodi	Operational planning					Budget €	financial planning €				
SO	la population du departement de l'orodi beneficie d'un environnement stabilisé, d'une cohésion sociale renforcée	Y 1	Y 2	Y 3	Y 4	Y 5		Y 1	Y 2	Y 3	Y 4	Y 5
OPERATIONAL COSTS							2.763.520	0	957.880	723.880	560.880	520.880
R1	Les communes de Torodi et Makalondi sont accompagnées dans la préparation de leurs PDC et PIA dans une approche de dialogue participatif avec la						90.000	-	30.000	20.000	20.000	20.000
Act 1.1	Convenir et disposer d'une méthodologie de mise à jour des PDC et PIA dans une logique de dialogue, de participation et d'engagement des citoyens						10.000	-	10.000	-	-	-
Act 1.2	Appuyer la préparation participative des Plans de Développement Communaux (PDC)						50.000	-	12.500	12.500	12.500	12.500
Act 1.3	Appuyer la préparation participative des Plans d'Investissements Annuels (PIA) des communes						30.000	-	7.500	7.500	7.500	7.500
R2	Les autorités locales sont appuyées dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation de leurs PDC et PIA dans le respect des orientations définies par les autorités nationales						1.793.520	-	448.380	448.380	448.380	448.380
Act 2.1	Prioriser les projets des PDC/PIA appuyés par le projet						20.000	-	5.000	5.000	5.000	5.000
Act 2.2	Appuyer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation participative des PIA						1.733.520	-	433.380	433.380	433.380	433.380
Act 2.3	Appui à la coordination départementale notamment le Comité Départemental de Développement et le Comité départemental de						40.000	-	10.000	10.000	10.000	10.000
R3	Les autorités locales sont appuyées dans la réalisation d'actions à impacts rapides renforçant le rôle et la présence de l'Etat sur le département						550.000	-	387.000	163.000	-	-
Act 3.1	Identifier et mettre au point les projets à impact rapides avec le Conseil départemental de développement et de sécurité						50.000	-	37.000	13.000	-	-
Act 3.2	Mettre en œuvre les projets à impact rapide retenus						500.000	-	350.000	150.000	-	-
R4	Les acteurs locaux sont accompagnés et soutenus dans les activités de gouvernance locale, de dialogue social (dialogue entre garso, rugga et chefs coutumiers), de prévention et de gestion de conflits communautaires (appui aux commissions foncières, caravanes de la paix), de cohésion sociale et de consolidation de la paix (appui à l'état civil et la judiciarisation des contentieux fonciers) etc						330.000	-	92.500	92.500	92.500	52.500
Act 3.1	Former les acteurs coutumiers (chefs coutumiers, Rugga, Garso, leaders religieux locaux) pour une implication efficace des instances traditionnelles dans la gouvernance locale et la prévention des conflits						10.000	-	2.500	2.500	2.500	2.500
Act 3.2	Accompagner et appuyer la mise en œuvre des initiatives des caravanes de sensibilisation sur la prévention et la gestion des conflits fonciers						200.000	-	60.000	60.000	60.000	20.000
Act 3.3	Mener une recherche-action sur le suivi de l'évolution de la perception des besoins et attentes de la population en matière de sécurité et de développement						120.000	-	30.000	30.000	30.000	30.000
GENERAL MEANS							988.480	0	297.084	250.732	250.732	189.932
Personnel (except internat. expertise, earmarked at portfolio level)							668.800	-	182.400	182.400	182.400	121.600
Investments							46.352	-	46.352	-	-	-
Functioning							173.328	-	43.332	43.332	43.332	43.332
Monitoring and evaluation, audit, technical support							90.000	-	22.500	22.500	22.500	22.500
Communication & Capitalization							10.000	-	2.500	2.500	2.500	2.500
TOTAL BUDGET							3.752.000	0	1.254.964	974.612	811.612	710.812

10. Hypothèses, risques, mesures d'atténuation et engagements attendus spécifiques pour Pilier 3 – Intervention 4

Risques (DEV,OPS,FIN,JUR,REP)	Probabilité: 1 à 5	Impact 1 à 5	Sévérité* Prob x impact	Mesures de mitigation
Risques spécifiques (zone de Torodi)				
La situation d'insécurité (installation des réseaux djihadistes, des groupes armés divers, l'instabilité et le non-fonctionnement de l'état...) met en danger les équipes d'intervention opérant dans les zones géographiques concernées et limite tout déplacement sur le terrain (faiblesse sécurité)	2	4	8	Renforcer la coopération sécuritaire au sein de Team Belgium et l'approche 3D Collaboration et coordination entre PTF sur la situation sécuritaire ; Suivi et évaluation rapproché de la situation par le Security Advisor : collecte d'information, analyse de la situation, anticiper des risques ; Mise à jour régulière des plans sécuritaires ; adaptation des mesures de sécurité selon les besoins Adopter une approche <i>low profile</i> et visibilité minimale dans la zone d'intervention
L'incertitude dans le maintien du G5 Sahel et sa perte d'influence suite à la situation politique et sécuritaire au Mali pourraient constituer du pain béni pour les groupes terroristes qui profiteraient de l'incompréhension politique entre les Etats des 3 Frontières	3	4	12	La présence de la force Takuba et de l'opération Nya constitue une contribution appréciable

Une augmentation de l'instabilité politique (frame fragilité sécurité)	2	4	8	Suivre la situation : collecte d'information, analyse et anticiper les risques (officier sécurité) Coordination et pilotage en étroite collaboration avec les instances nationales et départementales qui informent et alertent en cas de conflits/ problèmes Collaboration avec des organisations locales qui informent et alertent Organiser régulièrement des réunions de coordination dans des zones d'intervention
Les changements climatiques avec comme effet une augmentation de l'insécurité alimentaire, des conflits de terres, des conflits d'eau et une migration vers des villes ou vers l'extérieur du pays (frame fragilité environnement/ climat)	4	3	12	Coordination avec le portefeuille climat et la GMV Collaboration en cas de crises avec des agences humanitaires (ONG, agences NU, agences étatiques, ...) suivant une approche triple NEXUS
Le processus de décentralisation est retardé et ne permet pas que les services fonctionnent bien et exécutent leurs rôles régaliens (frame fragilité politique/ gouvernance)	2	3	6	Travailler en étroite collaboration avec les services décentralisés et déconcentrés Renforcer les structures étatiques (communes, préfecture et services déconcentrés) et collaborer de manière étroite avec le Conseil départemental de développement Faire un suivi rapproché et informer en cas de besoin les comités de pilotage Faire du plaidoyer au niveau du gouvernement

Société civile généralement faiblement structurée (redevabilité, représentation politique, voice and accountability) (Frame fragilité politique)	3	3	9	Respecter l'approche de droits Identification des opérateurs de la société civile Intensifier une approche participative et responsabiliser les acteurs de la société civile
La multiplicité des bailleurs et des approches ainsi que le manque de coordination de leurs actions (frame sociétal)	3	3	9	Coordination avec les bailleurs et ONGs intervenant dans la zone et assurer une synergie (via le Conseil départemental de développement) Participation dans des groupes thématiques bailleurs pour coordonner les PTF et influencer les approches
La problématique des personnes déplacées internes (migrations des personnes des zones de conflits vers des zones d'intervention)	3	3	9	Suivre la situation ensemble avec les autorités locales (conseil départemental de développement et communes) Développer des actions supplémentaires pour faire face à cette problématique
Pôle sécurité-développement				
Risques de développement / durabilité				
La situation sécuritaire ne permet pas de mettre en œuvre l'intervention	3	5	15	Priorisation des activités défense Priorisation déploiement des FSI Travail à travers le conseil départemental de sécurité Travail à travers les institutions locales pour réduire la visibilité

Faiblesse des capacités des autorités locales pour mettre en œuvre les plans de développement communaux	2	4	8	Unité de projet prend en charge les marchés publics et la supervision des travaux Renforcement des capacités
Les infrastructures publiques financées par l'intervention sont ciblées par les GANE	2	5	10	Travail de sensibilisation via les influenceurs locaux Priorisation des activités de cohésion sociale Recommandations des analyses d'économie politique guident la mise en œuvre de l'intervention
La composante militaire ou l'appui au FSI n'est pas mis en œuvre (par manque de financement, problème politique, etc)	2	5	10	Coordination 3D (BE) Dialogue politique pour engagement des FAN Recherche de financement complémentaire pour FSI
L'intervention est une cible des GANE.	3	5	15	Faible visibilité des acteurs externes (exécution via autorités locales) Coordination via le conseil départemental de sécurité Volet militaire et FSI
Les actions répressives et violentes ainsi que les exactions et violations des droits humains commises par certains membres des forces de défense et de sécurité contribuent à générer les risques de non-coopération de la population avec les institutions de l'Etat, et à une insécurité aiguë	3	4	12	Les FSI sont formées au respect des droits de l'homme et font attention aux risques d'exaction
Mauvaise perception de l'intervention par les populations (nuît à l'image de l'état par les populations)	2	5	10	Invisibilité d'Enabel et du bailleur et mise en lumière des autorités locales Mesure des perceptions des populations suivies via monitoring

				d'économie politique de la situation sur le département. Mise en œuvre d'actions à impact rapide (quick win)
Le risque de stigmatisation et marginalisation de certains groupes ethniques constitue une menace sérieuse pour la mise en œuvre des actions du projet	3	3	9	Les missions de sensibilisation effectuées par les caravanes avec l'implication des leaders locaux pourraient atténuer ce risque
Risques opérationnels				
Capacité à mobiliser du personnel en capacité de se déployer à Torodi	3	5	15	Recherches ciblées tant au Niger que dans les réseaux Enabel Favoriser les RH nationales (stratégie d'invisibilité)
Déplacement vers et dans le département de Torodi sont rendus compliqués à cause de la situation sécuritaire, ce qui impacte la mise en œuvre et le suivi des activités	3	4	12	Travail en "remote" (via les autorités locales, entrepreneurs locaux, etc) Concertation et communication régulières avec les parties prenantes sur place (autorités, ONG, ect) Multiplication des sources pour la triangulation des informations sécuritaires (Défense, FAN, FSI, parties prenantes) Suivi rapproché par le Security Advisor
Capacité de mobilisation d'entrepreneurs locaux pour exécuter les travaux	2	4	8	Utilisation d'entrepreneurs de la région/du département Liste d'entreprises ayant collaboré dans le cadre du projet SOSESTA
Mauvaise qualité des infrastructures pour cause de difficulté pour l'équipe du projet d'assurer le suivi qualitatif des travaux	2	4	8	Recruter des bureaux d'études pour assurer le suivi des chantiers

				Favoriser les RH infra nationales (déplacements facilités) Contacts réguliers avec les BE et les entrepreneurs
Risque d'inflation des prix de l'énergie et des matériaux nécessaire aux constructions	4	3	12	Révision de la planification financière à soumettre au COPIL et à l'UE
Non financement de la seconde séquence du projet qui visera à compléter la première (finalisation emprises et équipement de la police) et à appuyer la gendarmerie (construction d'une emprise pour un escadron mobile – 200 hommes – et équipement	2	4	8	Cohérence stratégique des PTF Dialogue politique et stratégique

Annexe 1 : Matrice des indicateurs

Changements visés	Indicateurs	Valeurs de base	Valeurs cibles
OS : La population du département de Torodi bénéficie d'un environnement stabilisé, d'une cohésion sociale renforcée et d'un meilleur accès aux services publics de base.	# d'incident sécurité sur le département Perception positives des FDS par les populations du département Perception positive de l'Etat par les populations locales	Perception Study Interdepartmental Contextual Analysis of the area of Torodi (2/22) : 50% de la population de Torodi a une perception très positive de la présence de FDS (42% perception positive) Etudes perception LASDEL	Stabilisation/baisse du nombres d'incidents dans le département de Torodi Maintien /augmentation de la perception positive
R1. Les communes de Torodi et Makalondi sont accompagnées dans la préparation de PDC et PIA dans une approche de dialogue avec les populations (y compris les populations nomades)	# personnes formées à l'élaboration des PDC (désagrégées par genre et âge) #PDC et PIA élaborés et validés # d'actions inscrites dans les PDC qui sont priorisées dans les PIA	PDC non actualisés	PDC disponibles et validés par CC et tutelle pour 2023 PIA disponibles et validés par CC et tutelle

R2. Les autorités locales (préfecture, communes, chefs traditionnels) sont appuyées dans la mise en œuvre de leurs PDC et PIA dans le respect des orientations définies par les autorités nationales	# projets d'investissements inscrits dans les PDC (dans les secteurs de l'eau, de la santé, de l'éducation, de l'élevage, de l'agriculture, de l'environnement, des marchés, etc) et mis en œuvre NB : ces indicateurs pourront être affinés sur base des PDC et PIA.	o projets réalisés avec l'aide de l'intervention	16 projets priorités dont 11 pour la commune de Torodi et 5 pour Makalondi
R3. Les autorités locales sont appuyées dans la réalisation d'actions à impacts rapides renforçant le rôle et la présence de l'Etat sur le département	# projets d'infrastructures à impact rapides et prioritaires pour les populations sont exécutés dans les 18 premiers mois de l'intervention	o projets du PIA	10 projets à impact rapide du PIA réalisés avec l'appui de l'intervention
R4 : Les acteurs locaux sont accompagnés et soutenus dans des activités de cohésion sociale et de sensibilisation de la paix	Nombre de caravanes de la paix organisés dans le département Nombre de personnes sensibilisées avec les caravanes Nombre de réunions de dialogue entre chefs de cantons, autorités religieuses et les citoyens organisés avec l'appui de l'intervention	o caravane de la paix o personne touchée o réunions avec les citoyens	Au moins 5 caravanes de la paix Au moins 100 personnes touchées par caravane Au moins 5 réunions des chefs traditionnels et religieux avec les citoyens

R5 Les capacités de contrôle du territoire et de mobilité des de la Police Nationale est améliorées (sur financement NDICI)	Cfr dossier EU	Cfr dossier EU	
---	----------------	----------------	--

Annexe 2 : Liste des organisations actives sur Torodi

Les acteurs internationaux dans l'élevage		
FAO	Elevage / Appuis aux éleveurs	Construction de banque aliment bétail, sur-creusage des marres, Production fourragère ; reconstitution du cheptel
Vétérinaires sans frontières	Elevage / Santé animale	Construction de parcs de vaccination
World Vision	Elevage / Appuis aux éleveurs	Reconstitution du cheptel et distribution de kits volaille
Africa 70	Elevage / industrie laitière	Projet de construction de laiteries
CADEV	Elevage / Appuis aux éleveurs	kit petits ruminants, broyeurs de tige et formations des producteurs sur les blocs multi-nutritionnels
OIM	Elevage / Santé animale	Construction d'un parc de vaccination dans la commune de Makalondi.
Projet 3 frontières	Elevage / Santé animale	Construction de parcs de vaccination
Les acteurs internationaux dans la santé		
MSF	Santé	Cliniques mobiles, évacuations, réhabilitation et construction des infrastructures
KFW	Santé	FBR. Motivation du personnel, achats des médicaments, évacuations
CADEV	Santé et sociale	Distribution de médicaments et de vivres
PUI	Santé et social	Cliniques mobiles et assistance pour les déplacés
DRC	Social	Assistance pour les déplacés
ACTED	Social	Distribution de vivre et produits de première nécessité
PAM – APIS	Social	Distribution de vivres
Unicef	Santé et social	Nutrition, Assistance aux CRENI et CRENAM, CRENAS
World vision	Santé et social	Constructions infrastructures : bâtiments, forages, appuis divers
COOPI	Santé et social	PEC psycho sociale et mentale
Islamic Relief Service	Santé et social	Nutrition, Assistance aux CRENI et CRENAM, CRENAS
Help	Santé et social	Wash, nutrition, infrastructures
Les acteurs internationaux dans l'éducation		
CONCERN	Education primaire et secondaire	Construction des classes et des latrines, prise en charge des élèves déplacés en fournitures scolaires
World Vision		Construction et équipement des classes ; Réalisation des latrines scolaires ; Formation des enseignants ; Sensibilisation des parents sur la scolarisation ; Mise en place, redynamisation, formation recyclage des COGES ; Dotation des écoles en kits d'hygiène ; Réalisation des points modernes dans les écoles ;

		Réalisation des clôtures des écoles ; Dotation des écoles en manuels et fournitures scolaires ; Organisation des fêtes scolaires ; Mise en place des gouvernements scolaires ;
DRC	Education primaire	Appuis aux élèves déplacés : kits Wash, fournitures scolaires, vivres
JICA	Education primaire	Construction et équipement des classes, appuis en matériel didactique
Help	Education primaire	Réhabilitation des classes, distribution de fournitures scolaires, des gourdes et des kits Wash
Fondation Stromme	Alphabétisation	Création et équipement des centres d'alphabétisation pour adultes
Save the Children	Education primaire	Mise en place des comités de protection pour les enfants ; Formation des enseignants ; prise en charge des élèves déplacés
IED Investir dans l'Enfance pour Demain	Education primaire et secondaire	Protection des élèves vulnérables (déplacés, enfants handicapés) ; lutte contre le mariage forcé et précoce des élèves
CADEV		Construction et équipement des classes ; Ouverture des centres alpha ; Réparation des tables-bancs ; Construction de hangars métalliques et classes pour centres alpha Equipement des centres alpha (bureaux, tables-bancs et bancs ; Construction des latrines scolaires Création des bibliothèques d'alphabétisation
Les acteurs internationaux dans l'agriculture		
ONG Eau Vive	Agriculture et maraichage	Dotation des producteurs en kits maraichers (semences, engrais et produits phyto sanitaires) Réalisation des puits maraichers ; Construction de bassins d'irrigation ; Clôture grillagée des sites de culture de contre saison ; Formation des producteurs maraichers ; Production de plants pour la protection biologique des sites de culture de contre saison
CADEV	Agriculture et maraichage	Aménagement des sites des cultures de contre saison Fonçage de puisards maraichers ; Construction de bassins d'irrigation ; Dotation des producteurs en charrettes ; Formation des producteurs
CARE International	Agriculture et maraichage	Dotation des producteurs en kits maraichers (semences, engrais et produits phyto sanitaires)

World Vision	Agriculture et maraichage	Création et dotation en stock des banques céréalières Formation en vie associative Dotation en intrants agricoles ; Aménagement des sites de culture de contre saison ; Formation des brigadiers phyto sanitaire; Organisation et formation des producteurs
W3W	Agriculture et maraichage / irrigation	Installation des pompes d'irrigation à pédales
Qatar Charity	Agriculture et maraichage	Dotation des producteurs en semences améliorées
HELP	Agriculture et maraichage/ récupération des terres et appui aux agriculteurs	Sécurité alimentaire : distribution des vivres ; distribution des intrants et récupération des terres
FAO	Agriculture et maraichage/ et appui aux agriculteurs	Création et dotation en stock des banques céréalières

Annexe 4 : Note de concept 3D



Task Force Projet Torodi
Mars 2022

Note de concept conjointe pour une intervention d'appui au renforcement de la paix et au retour de la sécurité dans le département de Torodi

- **Contexte Niger**

Mené depuis un peu moins d'un an par un nouvel exécutif et un nouveau président démocratiquement élu, le Niger est confronté à la crise sécuritaire sahélienne et à d'énormes défis humanitaires et de développement. Le pays est pris en étau entre la zone d'influence de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO/ISWAP) et de JAS, une faction de Boko Haram, dans sa région orientale bordant le lac Tchad, et à l'ouest par les attaques du GSIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) et de l'EIGS (Etat Islamique au Grand Sahara), sévissant principalement dans la région des trois frontières (Mali, Burkina Faso et Niger), mais également le long de la frontière Niger-Burkina Faso et jusqu'au parc W. La présence de groupes extrémistes violents dans pratiquement toutes les zones frontalières est de plus en plus liée à des tensions inter et intracommunautaires existantes, telles que celles entre éleveurs et agriculteurs. L'insécurité et l'absence de l'Etat dans ces zones, les conflits pour les ressources naturelles, le contrat social affaibli entre l'Etat et les citoyens, le manque d'accès aux services de base, aux soins de santé et à l'éducation, sont les principaux défis à relever pour inverser la tendance actuelle. Malgré les efforts des pays sahéliens et des partenaires régionaux et internationaux, la détérioration de la situation sécuritaire continue et le contexte de conflit asymétrique dans la région démontre la nécessité d'une réponse qui ne soit pas uniquement sécuritaire, mais aussi et surtout globale et coordonnée.

Le département de Torodi faisant frontière avec le Burkina Faso connaît des actes de banditisme depuis de nombreuses années. Il existe une fréquence élevée des vols à main armée, des pillages, des vols de bétail et plusieurs autres formes de criminalité par rapport aux autres départements de la zone. En 2018, un nouveau groupe armé non étatique est apparu dans les localités proches de la frontière avec le Burkina Faso ce qui engendre une nouvelle dégradation du contexte sécuritaire de cette zone. Le groupe armé non étatique (GANE) dont les membres, se réclament du GSIM, seraient à l'origine des peulhs Djalgodjé originaires du Mali qui ont transité vers le Burkina Faso pour occuper toute la bande frontalière Nigéro-Burkinabé. Ces peulhs maliens y ont donc retrouvé d'autres habitants membres de leur communauté qui y vivent depuis plusieurs décennies. Ce groupe passe dans des villages avec des drapeaux portant des écritures en arabe, ils prêchent en s'opposant aux institutions de l'Etat et prônent l'instauration de la loi islamique. Contrairement à l'EIGS, qui pille les villages, le GSIM offre des services aux populations en se substituant à l'état, en échange d'un prélèvement forcé de taxes, du respect des règles islamiques en termes d'habillement, de pratiques religieuses et d'éducation. Ceux qui acceptent les nouvelles règles sont épargnés, mais ceux qui résistent ou font appel aux forces de sécurité sont menacés, chassés, voire assassinés. Ils ont réussi à semer la panique au sein de la population par des actions de nuisance comme les exécutions publiques, les enlèvements des personnes, les tortures, le minage des routes/pistes, l'incendie des écoles, la destruction des moyens de communication, essentiellement les pylônes de téléphonie mobile, et des infrastructures étatiques telles que le commissariat de douane de Makalondi incendié relativement récemment (le 23/12/2021).

La faiblesse de l'Etat dans des zones fragiles comme Torodi favorise l'émergence de zones de non-droit. Laissées sans attention, elles pourraient favoriser l'augmentation des déplacements de populations, les atteintes aux droits humains et devenir des terroirs d'appui au terrorisme global. Une dynamique

positive ne saurait donc s'enclencher sans des fondamentaux solides en termes de gouvernance inclusive, de sécurité, de justice et de protection des droits humains, d'anticipation des crises et chocs – et de redevabilité mutuelle avec les autorités locales. La faiblesse des services publics et de la cohésion sociale dans les régions fragiles affaiblissent la confiance des citoyens dans l'État et ses institutions.

- **Stratégie de réponse des autorités**

Cette dynamique de violence et le déploiement d'un proto-état fondé sur la charia comme base juridique de la vie sociale fait l'objet d'une réponse double par l'Etat du Niger. La première est une tentative d'endiguement des groupes, pour limiter leur mobilité et réduire leurs capacités financières et logistiques, par l'instauration d'un état d'urgence, dont les contours sont mouvants en droit comme en pratique. Ce régime d'état d'urgence a par ailleurs durement impacté les populations. La seconde consiste en une recomposition depuis janvier 2022 du dispositif militaire dans la zone, beaucoup plus important qu'auparavant (opération NIYA). Dans le même temps, une stratégie de refoulement est initiée avec la volonté d'un renforcement de l'Etat, déconcentré et décentralisé, notamment par une offre de service renforcée dans le cadre d'une stratégie portée par la HACP (Haute Autorité à la Consolidation de la Paix). Mais le retour de l'Etat garant de la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux aux citoyens reste difficile tant celui-ci est structurellement fragile et donc complexe à faire fonctionner au quotidien.

Le défi à relever est double : répondre aux défaillances structurelles de l'Etat dans les zones où il est encore déployé ET en faire un moyen de maintien et de reconquête des territoires déjà sous gestion effective des groupes armés.

La faisabilité et les résultats de cette stratégie est cependant extrêmement complexe et l'Etat peine clairement à engranger des résultats significatifs. On doit bien constater que l'emprise des GANE sur les territoires s'accroît de mois en mois malgré les mesures prises par l'Etat. De plus, la mise en œuvre de cette approche, en plus de la faiblesse structurelle de l'Etat, doit faire face à des dynamiques de l'aide qui peinent à se coordonner, que ce soit au niveau de l'appui à la défense comme des partenaires de développement et encore plus de ceux de l'aide humanitaire. Car la stratégie de renforcement de l'Etat reste concurrencée par une multiplication des acteurs et d'interventions, notamment d'urgence, qui ciblent certains besoins ou populations spécifiques, souvent en contournant l'Etat et donc en contribuant à l'affaiblir et le discréditer un peu plus.

- **Stratégie d'appui 3D**

La coopération entre le Niger et la Belgique a fêté en 2021 son cinquantième anniversaire. La Belgique travaille main dans la main avec les acteurs de l'état nigérien à différents niveaux, tant au niveau diplomatique, de la coopération au développement et de l'assistance militaire. Il est évident que les objectifs de chaque ministère convergent vers une aspiration commune, qui est celle d'assurer aux populations la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux. Cela passe par un engagement politique fort et engagé et par un soutien des structures de l'état tant au niveau du développement qu'au niveau sécuritaire.

A cet égard, **une opportunité de coopération conjointe autour d'un projet local multidimensionnel dans le département de Torodi s'est avérée stratégiquement opportune et pratiquement faisable.**

L'objectif général de cette intervention pourrait s'articuler comme suit : **la population du département de Torodi bénéficie d'un environnement stabilisé, d'une cohésion sociale renforcée et d'un meilleur accès aux services publics de base.**

La complémentarité d'actions entre les acteurs belges de la Diplomatie, de la Défense et de la Coopération au développement se décline comme suit :

- La Défense belge œuvrera à l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens par l'amélioration des capacités des Forces armées nigériennes et des forces de sécurité intérieure dans la zone.

- Enabel contribuera au renforcement des capacités des structures de l'Etat actuellement présentes dans le département dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, de la mise à l'emploi des femmes et des jeunes, dans le secteur agro-sylvo-pastoral et dans l'appui aux forces de sécurité intérieure.

Diplomatie

La diplomatie belge permet d'inscrire cette approche dans une politique cohérente avec les directions prises nationalement. L'ambassade à Niamey représente la Belgique auprès du gouvernement nigérien et dispose de relations privilégiées avec nombre de ministères, ce qui permet une compréhension mutuelle fluide. L'ambassade s'engage à assurer des contacts diplomatiques réguliers avec les autorités nigériennes au plus haut niveau politique afin de garantir un alignement avec les stratégies nigériennes et une forte appropriation nationale du projet. Les intérêts nigériens étant au cœur de nos préoccupations, ces relations diplomatiques stables et fructueuses sont précieuses dans le cadre du projet Torodi. Comprendre les guidances nationales en profondeur permettra d'y inscrire les initiatives locales en collaboration étroite avec les acteurs nigériens, de manière à ce que le projet ait un impact durable et cohérent.

L'ambassade maintient aussi un contact régulier avec d'autres partenaires techniques et financiers (PTF) bilatéraux, multilatéraux ainsi que non-gouvernementaux actifs dans la zone de Torodi, ce qui permet d'échanger des informations et de coordonner les activités.

Développement

Enabel s'est engagé à mettre en place un projet pilote 3D dans le cadre du nouveau portefeuille de coopération au Niger (2022-2027).

Des études préparatoires ont été effectuées en coopération étroite avec la Défense. Enabel a fourni une analyse des besoins socio-économiques et une étude sur l'économie politique du département de Torodi, qui sont accessibles aux différents acteurs 3D pour que chacun dispose d'une information de qualité lors de la formulation de sa contribution au projet. D'autre part, des rencontres avec différentes instances nigériennes, nationales mais surtout locales, ont été organisées dans le cadre d'une visite conjointe de représentants des 3D venus de Belgique.

L'analyse de terrain et les rencontres avec les autorités nigériennes ont permis d'actualiser un certain nombre de priorités définies dans les plans de développement communaux et de proposer les activités qui feront l'objet d'une approche d'assistance financière et technique de la coopération belge. Une partie de l'appui consistera donc à renforcer les services étatiques techniques, la préfecture et les mairies dans des fonctions stratégiques comme :

- L'accompagnement des communes dans la préparation de plans de développement communaux (PDC) et de plans d'intervention annuels (PIA) dans une approche de dialogue avec les populations.
- L'appui aux autorités locales (préfecture, communes) dans la mise en œuvre de ces PDC et PIA dans le respect des orientations définies par les autorités nationales.
- L'appui aux autorités locales dans la réalisation d'actions à impact rapide renforçant le rôle et la présence de l'état.
- L'appui aux forces de sécurité intérieure (FSI) afin qu'elles disposent d'un environnement professionnel sécurisé permettant la réalisation de leurs missions de sécurisation des populations (sous réserve de financement).
- L'accompagnement des acteurs locaux dans des activités de cohésion sociale (caravanes de paix, état civil, caravanes de sensibilisation sur le civisme et la cohésion sociale, dialogue avec les Chefs de canton).

L'approche à déployer sera tout à la fois souple et inscrite dans les territoires, au plus près des niveaux pertinents de délivrance des services, c'est-à-dire au niveau de la préfecture, des mairies et des services techniques départementaux.

L'idée sera ensuite d'appuyer la réalisation des objectifs prioritaires définis dans les plans de développement communaux et les plans d'investissement annuels par les services techniques et les communes dans des domaines comme :

1. La formation et l'emploi des jeunes et des femmes, notamment en engageant un travail sur les enjeux de sécurité alimentaire, en particulier autour des activités de maraîchage et d'élevage.
2. Le renforcement de la continuité et la qualité de l'offre de service en matière de santé humaine et animale, à travers l'appui aux services techniques et le renforcement des approches communautaires (santé communautaire, ICCM, auxiliaires d'élevage, combinaison des interventions...).
3. La problématique de l'éducation, et notamment les enjeux de re-scolarisation et de maintien dans les cursus des enfants et des adolescents déplacés vers Torodi ou dont les écoles ont été détruites.
4. L'organisation et le fonctionnement de certaines structures clefs - notamment les marchés - pour assurer la commercialisation des produits mais aussi améliorer les recettes des communes lourdement impactées par l'impossibilité de lever les taxes dans les zones sous emprise des groupes armés non étatiques.
5. L'appui aux forces de sécurité intérieure, en vue de renforcer la confiance des populations, ce qui est notamment conditionné par l'obtention de résultats explicites dans la lutte contre les groupes armés non étatiques.

Les parties prenantes de l'intervention sont au niveau national et local. Au niveau national, le comité de pilotage sera présidé par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP). Au niveau local, les parties prenantes seront constituées des Mairies et de la Préfecture via le Conseil départemental de sécurité et le Conseil départemental technique. Une unité de gestion en régie directe sera prévue à Niamey.

Défense

Dans le cadre des études préparatoires mentionnées plus haut, la Défense a fourni une étude analytique de la perception des acteurs externes (acteurs du développement et de l'aide humanitaire et militaires nationaux/internationaux) dans le département de Torodi, ainsi qu'une analyse de la situation sécuritaire.

D'autre part, la Défense s'est engagée auprès de ses partenaires militaires nigériens à financer la construction d'une emprise dans la zone de Torodi (ville) afin de permettre le casernement d'un bataillon de Forces Spéciales dans la zone. Ceci participera à la présence et à la visibilité de l'état dans la région ainsi qu'à la sécurisation du département. L'équipement d'un bataillon spécial d'intervention est également prévu. Ce bataillon est actuellement déployé dans la zone d'opération de NIYA, qui couvre toute la bande qui court de la rive droite du fleuve Niger jusqu'à la frontière avec le Burkina Faso, et qui opère notamment et majoritairement dans le département de Torodi.

D'autres pistes de projets qui participeraient à une synergie avec les acteurs du développement dans le département ont été identifiées lors des rencontres avec les autorités nigériennes. La construction de la base militaire, qui devrait être assurée par le génie militaire nigérien, pourrait servir de base pour des projets à impact rapide avec des travaux à haute intensité de main d'œuvre recrutée localement et avec des formations rapides de spécialités techniques telles que la maçonnerie, l'électricité ou la plomberie. Une demande explicite des autorités locales est d'installer une infirmerie militaire qui servirait non seulement aux forces de sécurité locales et opérant dans le cadre de NIYA, mais aussi à la population.

D'autre part, les FAN (forces armées nigériennes) ne disposent pas suffisamment de postes avancés pour occuper le terrain. De cela résulte le fait que les forces de sécurité intérieure (FSI), entre autres la police et le service des douanes, se retrouvent en première ligne sur le terrain, sans présence des forces armées

pour leur permettre d'accomplir leur mission en sécurité. Afin de pallier à ce problème, un besoin de postes avancés a été exprimé, notamment au niveau du poste de frontière de Makalondi.

Toujours dans le cadre d'une synergie avec Enabel et pour soutenir l'état nigérien dans sa mission dans le département de Torodi, le soutien des forces de sécurité intérieure a été mentionné à de nombreuses reprises. La police, la gendarmerie et la garde nationale sont confrontées à des défis auxquels il leur est de plus en plus difficile de faire face. L'entraînement d'une unité mobile de FSI destinée à être déployée dans la zone pourrait être un moyen de soutenir efficacement le département d'un point de vue sécuritaire. D'autres formations pourraient également aider les FSI à remplir leur mission localement, par exemple des formations de premiers soins au combat ou des sensibilisations aux IEDs (engins explosifs improvisés).

- **Conclusions**

Le Département de Torodi dans la Région de Tillabéry est crucial pour l'avenir du Niger. Ce Département, récemment créé dans le cadre de la Décentralisation et de la Déconcentration de l'Etat, est à la croisée des routes commerciales entre Niamey et le Burkina mais également des pôles portuaires du Bénin et du Togo. Sa proximité avec la Capitale Niamey (70 km) le rend encore plus stratégique.

Or, comme décrit précédemment, il s'agit d'un Département particulièrement affecté par le banditisme en général et par l'incursion en profondeur de groupes terroristes qui y agissent avec la volonté explicite de le gérer et d'y appliquer strictement la loi islamique.

La Diplomatie belge s'inscrit explicitement dans le soutien politique des autorités nigériennes dans leur lutte pour restaurer la stabilité et la présence effective de l'Etat dans ce Département.

La Défense, fort de sa coopération militaire appréciée par l'Etat du Niger, a initié une stratégie d'appui en infrastructure et en équipement pour un budget d'environ 6.5M€. Elle développera également des programmes de formation contextuellement définis tant au bénéfice des Forces Armées Nigériennes qu'à celui des Forces de Sécurité Intérieure. Des initiatives de formation commune seront recherchées pour favoriser les synergies opérationnelles au sein des Forces nigérienne de défense comme de sécurité intérieure.

Le Développement, dans le cadre d'un projet multidimensionnel, cherche à la fois à accompagner les structures de l'Etat mais aussi les forces de sécurité intérieures à assumer leur rôle d'autorité publique dans toutes les acceptions du terme. Enabel dispose pour ce faire d'un budget mobilisable dans le cadre de la réserve du portefeuille de coopération de 4.5M€. Les premières estimations budgétaires raisonnables démontrent cependant que pour agir de manière conséquente dans un projet aussi complexe, il conviendrait sur les 4 ou 5 ans à venir de mobiliser 6.5 M€ pour le volet développement et 4M€ pour le volet de renforcement des forces de sécurité intérieure. En partenariat avec les autres acteurs du triptyque 3D, des démarches concrètes sont entreprises vers l'Union Européenne pour obtenir un financement supplémentaire de 3 à 4M€. Pour le reste à financer, il n'y a pas encore de piste concrète actuellement poursuivie.

Ce projet, orienté dans une logique de partenariat entre les trois entités de la Diplomatie, de la Défense et du Développement belge, constitue un double test case. Le premier concerne le contenu même près du projet et le très complexe défi qu'il sera amené à relever en accompagnant les autorités nigériennes dans leurs efforts de restauration de l'Etat dans une zone très fragilisée à travers une approche multidimensionnelle. Le second est de développer des synergies de partenariat stratégique et opérationnelle entre les trois entités citées et de démontrer que ces synergies permettent de maximaliser tant en efficience qu'en efficacité les résultats obtenus.